

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

69ième année. — 5 sous le numéro.

Montmagny, samedi, le 16 février 1952

No

Dans le haut du comté LES SONDAGES PROMETTENT

\$600,000 d'investitions déjà. — Sondages minit'eux au diamant. — Aurons-nous bientôt la première mine du nickel de la province dans notre comté? — Il s'agit de prouver si le minéral se trouve en quantité suffisante sur une étendue assez grande pour l'exploitation industrielle.

On se souvient qu'en juillet dernier, M. Albert Saint-Pierre, prospecteur diplômé de l'École Polytechnique de Montréal, découvrit du cuivre dans le canton de Rolette. Depuis ce temps, des prospecteurs et des ingénieurs se sont mis au travail pour explorer le sol du haut du comté, près de la frontière américaine. Des compagnies et des industriels ont mis de grosses sommes dans l'entreprise. Il paraît que la compagnie la plus intéressée est la "Eastern Metals Corporation Ltd", de Montréal, qui compte réaliser un demi-million de dollars dans cette affaire et a placé déjà 8500,000 actions sur le marché. On dit aussi que M. Allen R. Rosen, de Toronto, a investi la somme de \$100,000 dans l'affaire.

Les sondages minit'eux au diamant se sont concentrés sur un terrain de 800 acres et les résultats indiquent qu'il y a du minéral de zinc, de cuivre et de nickel.

On a trouvé aussi un pourcentage de plomb, de chrome d'argent et d'or. On projette d'explorer d'une façon plus précise le terrain de 4,700 acres. Trois machines à sondage fonctionnent déjà et deux autres travailleront bientôt. Quelque vingt trous ont été perforés au diamant, à la profondeur totale de 9,193 pieds. La moyenne établie d'après les résultats enregistrés dans les huit trous démontrent la présence, sur un terrain de 400 par 32 pieds, de 0,74% de nickel et de 1,09% de zinc. La teneur était beaucoup plus faible dans une zone voisine.

Il s'agit de savoir si le terrain riche en minéral de nickel est assez étendu pour permettre l'exploitation industrielle de ce métal en grande demande partout aujourd'hui. Dans ce cas, nous pourrions avoir la première mine de nickel de la province, dans notre comté, cette année encore.

Dimanche soir prochain.

Le Rév. Père Desmarais à Montmagny

Comme nous avions le plaisir de l'annoncer à nos lecteurs, la semaine dernière, le tant apprécié Père Marcel-Marie Desmarais, de l'Ordre des Dominicains, est à nouveau l'invité du Cercle Eglise-Bonin des Filles d'Isabelle de notre ville.

Dimanche soir prochain, à huit heures et demie (8.30), au souper de l'église Saint-Thomas, il prononcera une causerie qui, une fois de plus, saura charmer tous ceux qui auront le plaisir de l'entendre.

On sait déjà que le célèbre conférencier est philosophe, théologien, psychologue, écrivain et auteur de plusieurs livres remarquables, dont l'Amour à l'âge atomique, le Cœur et ses trésors, qui ont atteint le tirage, encore

insurpassé chez nous, de 125,000 exemplaires, chacun. L'amour et les chrétiens catholiques d'aujourd'hui. Dans trois cents ans. Le bonheur, cet inconnu sont aussi d'autres ouvrages du R. P. Desmarais, qui est cependant beaucoup mieux connu comme conférencier. Il s'est acquis une renommée enviable, non seulement au Canada, mais même à l'étranger.

(Suite à la page 8)

CHEZ NOUS COMME AILLEURS...

Les tempêtes se suivent

Particulièrement fortes dans le Bas-St-Laurent. — Plusieurs routes fermées. — Retards des trains. — Forte chute de neige.

A raison ou pas, la dernière tempête fut dite "la pire du siècle" et il semble bien que c'est l'est de la province, plus précisément le Bas-St-Laurent, qui en a été le plus affecté, puisque plusieurs villes et villages y furent isolés.

Il n'y a cependant pas qu'au pays que les bourrasques et la neige sévissent, cette semaine. L'Europe en souffre aussi depuis une semaine. En Autriche, à Brezgenz, 20 personnes furent tuées et 18 autres blessées, quand une avalanche écrasa un chalet de ski. En Belgique, près de Mons, les inondations ont forcé les habitants à gagner les étages supérieurs et les toitures de leurs domiciles, quand à Quaregnon 400 maisons furent isolées, pour

la même raison. On a dû y avoir recours aux troupes pour les secourir. Les communications ferroviaires y furent interrompues.

C'EST A
CKCV
et non à Radio-Canada
que Me Geo Lapalme
parle, tous les
DIMANCHES,
A 2 HEURES.

Chez les C. de C.

Retour des souverains

La soirée du retour de nos Souverains Colombiens, donnera lieu à une grande manifestation colombienne au conseil de Montmagny, samedi soir le 16 février.

Les fidèles sujets de toutes les parties du royaume accourront saluer Leurs Majestés.

— PROGRAMME —

Souhaits de bienvenue au Couple Royal et invités d'honneur, par le Grand Chevalier.

Compte rendu image du voyage de Leurs Majestés, par le Premier Ministre.

Discours du Trône, par Sa Majesté le Roi Charles X.

(Suite à la page 8)

LA POLICE DES ROUTES

Tout comme elle le fit au cours de l'été dernier, la police provinciale des routes s'occupera, l'été prochain, mais avec encore plus de sévérité, de son programme de surveillance, qui s'est avéré très profitable au point de la sécurité publique, a-t-on annoncé, à Québec, cette semaine.

On a présentement l'oeil ouvert sur les véhicules-moteurs qui circulent sans lumière ou avec un luminaire défectueux. On s'attarde également à étudier l'état des automobiles comme celui de ceux qui les conduisent, surtout à l'entrée du parc des Laurentides. Il faut savoir en tenir bonne note.

Toutes les personnes bien pensantes applaudissent à cette sage décision des autorités pour la protection de tous.

Elections Lacordaire dans le Bas-de-Québec

STE-ANNE DE LA POCA-TIÈRE (D.N.C.) — M. Paul Pouliot, trésorier dans le Comité Lacordaire du diocèse de Ste-Anne de la Pocatière, agissait, tout récemment comme président d'élection au Cercle de Saint-Thomas de Montmagny, MM. Léo Laberge et Albert Blais et Claude Boulet agirent comme secrétaire et scrutateurs.

Monsieur Réal Nicole fut réélu président; M. Napoléon Gaudin, vice-président; secrétaire, Robert Dumont; trésorier, Gé-

rard Gendron. Les conseillers sont M. Jean-Paul Boissonneau pour le secteur No 1; Roméo Cron, pour le secteur No 2; Roger Vaillancourt, pour le secteur No 3; Georges H. Binguet pour le secteur No 4; Pierre Coulombe pour le secteur No 5.

Mlle Azélie Vézina fut élue présidente des Jeunes d'Arc; M. Pierre Coulombe, devint vice-président des Jeunes d'Arc; Mme Pierre Coulombe, devint vice-présidente; Mme Robert I. (Suite à la page 8)

La Fédération Provinciale visite

Les Chambres des Jeunes de la région

Si changement n'est apporté à son programme, M. Réginald Dugré, chef du Secrétariat adjoint de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la Province, passera quatre jours à la visite des sept Chambres de la région des Alléganys — soit les 15, 16, 17 et 18 février.

Dans sa tournée, il sera accompagné de M. André Bernatchez, de notre ville, administrateur régional.

En vertu de temps trop court dont il peut disposer, M. Dugré ne sera, à son regret, que quelques heures en chaque localité; cependant, cela lui permettra d'établir des contacts appréciables avec les dirigeants locaux et de leur donner des directives, tout en étudiant leurs problèmes particuliers.

En certaines localités, MM. Dugré et Bernatchez, vu l'heure des visites, ne pourront que rencontrer les membres du Conseil, mais en

d'autres, des assemblées seront nées ou ont été convoquées les membres de la Chambre.

Voici dans quel ordre le Représentant de la Fédération procédera pour ces visites: Vendredi midi, le 15, à Cap-St-Ignace; vendredi soir, le 15, à Montmagny; samedi midi, le 16, à L'Islet; samedi soir, le 16, à St-Jean-Port-Joli; dimanche midi, le 17 à St-Pamphile; dimanche soir, le 17 à Trois-Rivières; lundi soir, le 18, à Ste-Anne de la Pocatière.

Les membres se doivent de participer au plus nombreux possible aux réunions, il y va de leur intérêt en plus d'une appréciable opportunité qui leur est offerte de rencontrer leurs dirigeants et mieux approfondir par la suite leur mouvement, pour de meilleurs résultats.

Au Régiment de Montmagny

Le Régiment de Montmagny, prêt le serment d'allégeance à la reine Elizabeth II, au cours d'une impressionnante cérémonie qui s'est déroulée, lundi soir dernier, sous le commandement du lieutenant-colonel Jos. A. Tremblay, E.D., en présence des officiers sous-officiers et hommes de troupe au garde à vous.

Après des sonneries de trompette coupées par deux minutes de silence, il y eut lecture de la proclamation, la montée du drapeau puis la cérémonie de prestation du serment. Les officiers prêtèrent le serment dans l'ordre suivant: le lieutenant-colonel Tremblay, le major Jos. Léon Côté, le major Jean-Paul Bélanger, le major Yves Godreau, le major Conrad Belley, le capitaine Jean M. Gagné, le capitaine Wilfrid Binguet, le capitaine Jean-Luc Lavallée, le lieutenant L. A. L. Bernatchez, le lieutenant Jacques Roy, le lieutenant Guy Biron, J.A. Landry et Raymond Lorfie.

Le Timbre de Noël

La campagne du timbre de Noël touche à sa fin. Un certain nombre de personnes n'ont pas répondu à l'appel. Nous espérons que tous les retardataires se hâteront d'envoyer leur souscription ou de retourner les timbres qu'ils ont encore en leur possession.

Nous donnerons bientôt le résultat final de la campagne. Nous sommes satisfaits, mais nous voudrions faire "TRES BELLE FIGURE" dans la liste des comités.

— Dr A. Dumas, secrétaire.

ORIGINAL GUILLOTINÉ

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Imprimé et édité par les EDITIONS MARQUIS, Ltée
à 19, rue Saint-Thomas, Montmagny, P.Q. (Canada)

Directeur-gérant :

Maurice MARQUIS

A la rédaction :

R. Pérusse et M. Smol.



BILLET

LES OREILLES COUPÉES

IRMA ET PAUL naquirent à quelques semaines d'intervalle, dans le septième rang, celui du Four-à-Chaud. Ils étaient voisins, firent leur première communion ensemble et, à dix-neuf ans, avec l'assentiment de leurs parents, réunirent leur santé, leur énergie et leur bonhomie.

Ils s'aimèrent, semèrent et récoltèrent tant et si bien que, l'automne dernier, lorsque le nouveau curé passa pour sa visite paroissiale, il eut à enregistrer les noms de onze rejetons. Devant la surprise marquée du pasteur dénombant ses brebis et leurs agneaux, Irma crut bon d'avoir recours à un semblant d'excuse: "Faut vous dire que j'en ai eu deux de temps en temps..."

N'étant pas riche, va de soi, elle n'avait permis qu'aux mieux vêtus de ses enfants de voir M. le Curé. Mais l'un des autres, emporté par la curiosité, bien que timide de sa nature, avait su lentement se passer la tête entre les deux morceaux d'indienne rouge pendants devant l'ouverture pratiquée dans la cloison derrière le poêle, pour une meilleure circulation de la chaleur. L'apercevant, la mère fit: "Ti-Noir, reste de l'aut-bord. Si tu écoutes pas, m'sieur l'Curé va t'couper l'z'oreilles..."

— Non! madame, il ne faut jamais dire de pareilles choses... fit le vieil abbé débonnaire, qui, s'étant levé, se rendit en la cuisine, y prendre avec lui le marmot morveux et sale, nu-pieds qu'il était et dans une culotte perdant l'une des pièces de son fond trop large.

Il est certes mal, oui, d'implanter ainsi au cerveau des jeunes qu'un prêtre peut être sévère, voire dangereux... Et l'on s'étonnera, par la suite, que tant de vos fils l'évitent encore... même rendus à vingt ans...

Les premières craintes des enfants peuvent les tenir durant toute leur vie.

Quand un pasteur en veut à nos oreilles, c'est pour y déverser de bons conseils et, parfois, si nécessaire, de paternels reproches... bien que nous méritions plutôt, trop de nous, qu'on nous les frotte... énergiquement et souvent.

— Cousin PONS

(122)

Les galéjades d'un gars léger

IL EST BIEN, va de soi, de vivre sa vie, mais il n'est pas mal de se faire altruiste, d'aider ceux qui nous entourent à vivre la leur.

Alphonse est rentré de Paris. Il dit, poseur, avoir longuement admiré, sur le Pont-Neuf, l'œuvre de Lemot, la statue d'Henri IV. Un ami observe malicieusement: "Si je ne m'abuse, elle est équestre..."

— Pas tellement, de dire Alphonse.

"Rien ne gèle en boîte vide", dit à raison notre oncle Ovide.

Mme Pimbèche, un jour, pour un cinq à sept original, saccagea son parterre: elle mit une pensée sur chacun de ses sandwichs...

Une "moindre" et nouvelle invitée demanda alors à sa voisine: "Nous faut-y manger la fleur avec..."

Un malin me disait, hier: "Ne réalisant pas l'impotence de son intelligence qu'il croit omnipotente, il se rêve tant important,

Les trois cents ans de MONTMAGNY

TOUT COMME nous nous estimions quelque peu en droit de l'espérer, notre humble mais sérieuse suggestion de la semaine dernière, en regard de la possible et nécessaire célébration du tricentenaire de notre ville, a rencontré l'approbation de plusieurs personnes bien pensantes. Nous en sommes heureux et, dès aujourd'hui, nous nous promettons d'y aller de l'entier concours de notre journal, afin d'aider au possible ceux qui voudront se prêter à la parfaite réalisation de la chose.

Nous savons tous que de telles festivités ne s'improvisent pas, que, tout au contraire, elles réclament et de longues préparations et de sérieuses études historiques, mais, si l'on daignait vouloir dès maintenant s'y arrêter, il nous semble bien qu'il serait possible d'y arriver en 1953, pour attirer chez nous force visiteurs, de tous les coins du Canada et même des Etats-Unis, puisque notre région est géographiquement bien située à cet effet et que Montmagny est ville fort avantageusement connue de l'extérieur, tant pour ses produits ouvrés que de par les nombreuses hautes personnalités qui l'illustrent et celles qui l'illustrent encore.

Il y a quelques années, un grand nombre de nôtres furent témoins des inoubliables jours de grande liesse de la ville de Lauzon, à l'occasion du troisième centenaire de l'arrivée de son premier résident — l'intrépide Guillaume Couture. Les fêtes de cette riante cité durèrent une semaine, furent des plus populaires et s'avérèrent profitables à tous les points de vue.

Chez nous, pendant que de concert avec les corps publics les autorités s'y pourront préparer, le pavage de toutes nos rues sera terminé et la route Trans-Canada définitivement parfaite. De part autre, la nouvelle glise de Saint-Thomas étant alors parachevée, plus probablement, on en pourrait à la fois célébrer l'inauguration. Et le couvent de la Congrégation de Notre-Dame ne compte-t-il pas ses cent ans d'existence?

Puisque la fête d'une ville reste celle de son entière population, chacun y allant de sa bonne volonté et de sa poussée, on pourrait, chez nous, faire très bien et beau, au grand profit de tous.

Dans de telles célébrations, les spectacles — les pageants — jouent le grand rôle, puisqu'ils illustrent la page historique mise sous nos yeux, le fait que l'on commémore.

Pour y revenir, Lauzon a, de façon fort réaliste, en 1947, su faire revivre la venue de son premier colon de Québec, à l'Anse Joliette, en canot d'écorce, poussé, à l'aide de pagaies, par des sauvages aux biceps solides et du plus beau galbe.

Il faut cependant savoir accorder à ces spectacles un grand souci du vrai et un véritable scrupule pour tout ce qui a trait aux costumes et gestes de l'époque que nous réveillons, sans quoi, ils sont voués à la faillite: le pathétique manqué se fait inéluctablement ridicule. Et c'est bien pourquoi il vaut mieux, en de telles circonstances, avoir recours, s'en remettre à des maîtres en la matière. Nous en comptons de très sérieux, en notre province, M. l'abbé Tremblay, pour un, chercheur et organisateur vraiment extraordinaire.

Nous nous répétons: de telles démonstrations ne se peuvent réussir que par la conjugaison de toutes les énergies. Nous savons que si notre population le veut, elle saura parfaitement faire les choses, équilibrer — sinon dépasser — tout ce qui a pu être offert jusqu'ici, puisque l'entente reconnue de tous ses membres a déjà su populariser notre ville, au dehors.

Nous y reviendrons. Nous soulignons une fois de plus que c'est de toutes nos possibilités que nous entendons y concourir, si jamais — ce qu'à Dieu plaise — ce grand et beau projet se matérialise.

— V. E.

"MUNIFICENCE"...

qu'il en devient parlant important". — Mouche du coche, alors.

Qui ne sait pas encore que les Baptistes authentiques sont aucunement gobeurs... manque assurément d'observation.

Et le fumiste rit.

Nous réalisons une fois de plus que la sottise suffisance, soeur de la fatuité, loge surtout chez les ignares qui se veulent illuminés.

Des chandelles dans des vesies, quoi!

Stupide: — Celui qui sait tout sans n'avoir jamais rien étudié.

... Et l'on part... sans que la terre cesse sa giration pour si peu...

— GUSTAVE

(Le Canada)

DIEU ET PATRIE

EDITORIAL

L'enfant doit servir avant sa naissance

Une résolution votée à la dernière séance du Conseil de Ville demande au chef du gouvernement provincial de bien vouloir accorder la permission de donner le nom de l'hon. Rivard au nouveau pont qui n'est actuellement qu'aux premiers stades de la conception.

Ce qui doit certainement surprendre les personnes les plus désintéressées, c'est cette hâte subite avec laquelle certains voudraient baptiser l'enfant avant sa naissance; on y fait les excavations et les piliers et le travail durera encore longtemps. A moins qu'on ait prévu un état urgent ou un autre motif que seuls les initiés à la grande stratégie sont censés de connaître.

Nous ne voulons pas discuter, pour le moment, des mérites ou des démérites du député de notre comté, ni dire si cet enjambement sera assez digne de porter son nom. C'est qui est certain et sûr, c'est le fait que la construction du pont était une nécessité obligatoire. On ne pourrait quand même pas survoler la rivière. Il était tout à fait naturel que l'on jetât un pont sur la rivière ou au bassin, ce qui eût été préférable pour la ville. Nous ne voyons aucun geste méritoire, aucun effort fatigant ou combattif soulignant à la mémoire des électeurs de l'honorable député un acte caractéristique obligeant la ville à un tel geste à son endroit. Autant de donner son nom à la chute ou au Quai-du-Large. Ce serait au moins plus stable, parce que, comme tout le monde le sait, les ponts peuvent tomber, même s'ils portent des noms illustres contemporains.

L'Hon. Rivard serait certainement d'accord avec nous si nous propositions d'honorer plutôt un personnage de l'histoire locale ou nationale. C'est un sujet qui est très cher à notre député et il n'oublie jamais de souligner, en excellent orateur, "la vaillance de nos ancêtres." Le pont est situé près d'un monument historique qui nous rappelle les premiers colons et défricheurs de Montmagny. Au moment où il nous serait permis d'envisager le tricentenaire de la ville, nous n'avons pas de monuments dédiés à la mémoire de tant d'hommes illustres de chez nous qui appartiennent au passé et dont les noms n'éveilleraient plus des passions partisans.

Voilà pourquoi nous regrettons la résolution du Conseil de Ville qui apparaît, même aux yeux des plus "innocents", comme un truc mal choisi pour la campagne électorale. Pour rappeler à tous ceux qui vont passer sur le pont la ville de Montmagny, nos échevins ont un grand répertoire des noms et des faits qui touchent directement notre vieille cité.

Si le gouvernement a, enfin, utilisé une partie minime de quelque 50 millions de dollars perçus par année sur la gasoline pour réparer un scandale public que représentait la route délabrée, et s'il fallait même bâtir des ponts pour traverser des rivières, nous n'y voyons aucun mérite particulier. Si quelqu'un veut se servir de cette occasion pour rehausser son prestige, cela signifie qu'il est à court d'arguments et qu'il veut éviter la discussion de certaines questions d'intérêt vital pour toute la population.

— M. M.

ACHETONS CHEZ NOUS

Une ville ne progresse qu'en
autant qu'elle sait conserver
et ses industries et son capital

ACHETONS CHEZ NOUS

ORIGINAL

Le destin tragique d'une reine

ELIZABETH 1ère

Au moment où sa Majesté la reine Elizabeth II commence à remplir son devoir difficile d'une souveraine de plusieurs pays et du "Royaume du Canada", on évoque souvent son prédécesseur du même nom au trône. Elizabeth 1ère était une grande reine qui marqua le siècle de sa personnalité et forma la société anglaise pour l'avenir. Son sort humain nous montre également la tâche très délicate et souvent cruelle qui incombait à une femme devenue souveraine au 16ème siècle. Aujourd'hui, Sa Majesté règne, mais ne gouverne pas: dans ce temps là, la reine était pleinement responsable du destin de l'Angleterre. C'est pourquoi elle a dû sacrifier toute sa vie personnelle au service de la nation.

Elizabeth était la fille du roi Henri VIII et de sa seconde femme Anne Boleyn, décapitée en 1536. Pendant le règne de sa soeur, Marie-Sanglante, elle était emprisonnée pendant certain temps. Elle était très instruite et parlait, à l'âge de 16 ans, le latin, le français et l'italien. Elle monta au trône en 1558 et y demeura jusqu'à sa mort, en 1603.

LA REINE VIERGE

Le grand écrivain de son temps, Shakespeare, l'appelait "la belle vestale assise sur le trône d'Occident" parce qu'elle ne s'est jamais mariée. Quand les Communes la prièrent de se choisir un mari, elle répondit:

"S'il m'arrive jamais de prendre un mari, ce sera pour mon peuple. Mon vœu particulier, intime est de n'avoir d'autre époux que mon peuple, de telle façon qu'on puisse, plus tard, graver sur ma tombe: Ci-git Elizabeth d'Angleterre, la reine Vierge."

Pourtant, les prétendants de toutes les cours royales se présentaient en foule. Une fois, à l'âge de 47 ans, elle était prête de prendre pour époux le duc d'Anjou qui n'avait que vingt ans. Mais à la dernière minute, la vocation de reine triompha sur son amour.

Elle fut obligée de faire exécuter, au lieu d'épouser, le duc Essex, un héros de la guerre contre l'Espagne et qui a su capter son cœur. Enivré de gloire, ce vainqueur charmant est devenu insolent. Une fois, il a tourné le dos à sa souveraine qui lui administra un soufflet en lui disant: "Va au diable." Essex a eu l'audace de lui répondre: "Vous me le paieriez si vous n'étiez pas un roi en jupons."

Le cœur amoureux de la reine pardonna cette insulte, mais Essex a voulu, plus tard, évincer quelques ministres de la reine par une conspiration et a été livré au bourreau, sur l'ordre d'Elizabeth.

LA "CHÈRE, DOUCE COUSINE", MARIE STUART, ENVOYÉE A L'ÉCHAFAUD

Un autre événement tragique de sa vie fut la mort de la reine d'Ecosse, Marie Stuart. Au 16ème siècle, les îles britanniques comprenaient deux royaumes: celui d'Ecosse et de l'Angleterre.

Marie Stuart, reine catholique d'Ecosse, fut élevée en France et mariée au dauphin, mais qui mourut subitement quelque temps après. Elle pouvait aspirer au trône de la France et de l'Angleterre. Mais elle a dû se réfugier chez la souveraine protestante de Londres lorsque les presbytériens complotaient contre elle en Ecosse. Elle était très belle, ce qui provoqua la jalousie d'Elizabeth. Cette dernière craignait aussi pour son trône parce que sa égitimité pouvait être contestée. La belle reine d'Ecosse avait des sympathies des catholiques anglais.

Marie Stuart fut emprisonnée, jugée et condamnée à mort. Elizabeth hésitait longtemps de signer le verdict contre sa "chère, douce cousine", mais elle se décida enfin de la perdre "vaincue par la justice divine et le cri public".

Marie Stuart mourut en héroïne. Elle s'habilla avec recherche et monta sur l'échafaud persuadée de subir un martyr. Le bourreau, dont le bras tremblait devant tant de majesté, dut faire tomber la hache trois fois.

Le grand exploit de la reine Elizabeth fut la défaite de l'Invincible Armada, espagnole qui menaça la Grande-Bretagne en 1588, comme Hitler en 1940.

Elizabeth possédait une majesté naturelle et la grandeur d'une authentique souveraine. Le devoir royal lui était sacré et passait avant tout. Elle a formé l'Angleterre en confirmant par ses gestes les deux principes de la vie anglaise: le respect de la tradition et l'adaptation très facile et profitable aux situations changeantes dans la vie.

L'entreprise privée a ses droits...

Les personnes humaines, à la suite de longues luttes contre des puissances politiques et économiques, ont fini par affirmer leur droit naturel à la propriété et l'entreprise privée n'en est que le résultat, écrit "Joliette-Journal". Même si l'on voulait aujourd'hui redonner à l'Etat ou aux monopoles des droits qu'ils ont eus posséder au détriment des personnes, la chose serait impossible, parce que, ces droits sont inaliénables. Personne ne saurait refuser à un homme, fût-il extrêmement pauvre le droit de posséder ses guenilles. On ne pourrait pas plus empêcher un autre homme d'organiser sa propre entreprise à l'intérieur de la société, en autant qu'il respecte les lois justes régissant de tels organismes. L'entreprise privée, qu'elle soit personnelle, familiale ou communautaire, est un fait à la fois historique et naturel.

A TRAVERS LES HEBDOS

Des grands lacs au golfe la vie ne s'arrête jamais

Les villes et les villages sur les deux rives du Saint-Laurent enregistrent chaque semaine des événements de toute sorte. Ces événements, qui ne retiennent pas l'attention des grands quotidiens, caractérisent néanmoins la vie de chaque jour dans tous les coins de la province. A travers eux, nous pouvons saisir la pulsation du cœur de notre pays et comprendre beaucoup de problèmes qui sont aussi les nôtres. C'est pourquoi nous vous présentons la province en revue, comme elle nous apparaît à travers la presse hebdomadaire.

La voix de la conscience à Valleyfield

M. W. Savard, accusé de ne pas fournir logement, vêtement et nourriture à sa famille, fut sommé de comparaître en cour. Avant qu'il soit mis au courant de l'acte d'accusation, il a avoué qu'il avait tué Lionel Leduc, 39 ans, en septembre dernier, en l'acrobant par son char en bordure de la route. Il a été condamné à six mois de prison.

Les citoyens de Valleyfield ont réalisé une bonne idée: ils ont formé un "Conseil de Film" pour prêter les pellicules éducationnelles et documentaires à diverses organisations et aux particuliers. La semaine passée, les associations de la ville ont souscrit \$240 pour leur Conseil de Film.

Un centenaire vigoureux à St-Jérôme

M. J. St-Amour vient d'avoir 100 ans. Il se porte très bien mais une chose le tracasse: il supporte mal son veuvage. Ayant perdu sa femme, il y a 9 ans, il regrette de ne pas s'être remarié.

La ville projette de faire installer un filtre au coût de \$50,000 pour pouvoir utiliser l'eau de la Rivière-du-Nord.

Un grand congrès des 125 Chambres de Commerce de la province aura lieu à St-Jérôme, le 23 et 24 février. Quelque 250 délégués discuteront des différentes formes d'organisation en affaires, de la formation d'une compagnie, de la succession, etc.

Quand le bâtiment va, tout va...

Le rythme de la construction est le signe le plus révélateur de la progression d'une ville. Les habitants de St-Jean-d'Iberville sont heureux de constater que la valeur des permis a doublé, chez eux, de 1950 à 1951, en passant de deux à quatre millions de dollars. L'accroissement est continu depuis la fin de la guerre.

A Shawinigan également, la nouvelle année est partie sur un bon pied dans le domaine de la construction. Le montant total des permis pour janvier dépasse de \$100,000 celui de l'an dernier et atteint la somme de \$259,450.

Le maire duplessiste battu à Joliette

Le grand événement récent à Joliette, ce furent les élections municipales qui annoncèrent, par l'esprit de la campagne, les élections provinciales. L'ancien maire Dr Gervais a été patronné par l'Union Nationale et le candidat opposé, M. Boisvert, par le parti libéral. Ce dernier a fait la campagne contre l'ingérence de M. Duplessis dans le domaine municipal. M. J.-A. Boisvert a été élu par une majorité de 425 voix. Seul échec sortant réglé fut un représentant de la classe ouvrière qui avait défait un homme d'affaires par une majorité de 367 voix. Comme à Trois-Rivières, l'Union Nationale a perdu un test préélectoral.

Rouyn nous annonce les causes des incendies

Au cours de l'année passée, les pompiers de Rouyn ont dû répondre à 354 appels. De ce nombre d'incendies, 168 étaient les feux de cheminée, 40 de tuyaux, 11 étaient causés par les fournaises à l'huile; il y avait aussi 7 feux de vidanges, 20 de broussaille, 17 feux dans les automobiles et 10 incendies causés par les installations électriques. Nous sommes prévenus où il faut faire attention spéciale.

Victoriaville: opéra, bibliothèque et banque de sang
Pour la première fois dans son

histoire, Victoriaville aura une représentation d'opéra, le 21 février. Les artistes de l'Opéra National de Québec y chanteront Rigoletto de Verdi.

Une banque de sang sera tenue à Victoriaville prochainement pour recueillir 1,500 bouteilles de liquide précieux et pour les mettre à la disposition de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Victoriaville possède une belle bibliothèque qui vient de faire l'acquisition de 250 volumes. Le Conseil municipal a voté une subvention de \$500 pour les livres et la même somme pour le club local de hockey.

Un exemple de coopérative à L'Assomption

Un syndicat d'industrie a été fondé dans le comté de L'Assomption afin de financer l'achat d'une imprimerie mécanique. Les particuliers et les industriels sont appelés à souscrire des fonds en forme d'un prêt de cinq et demi pour cent, pour la durée de dix ans, pour l'acquisition de la plus moderne imprimerie qui servira toute la région.

On pourchasse les braconniers en avion

Ceux qui détruisent l'original et notre faune en général, en temps prohibé, constituent une nuisance publique parce qu'ils privent la province d'une source de revenus essentielle à l'économie: l'industrie touristique. Pour faire la chasse aux braconniers, l'officier en charge à Roberval, M. A.-A. Lavoie emploie un moyen efficace moderne: l'avion. Le travail s'effectue avec la collaboration étroite des équipes terrestres de garde-chasse. Les renseignements fournis par la patrouille aérienne permettent aux garde-chasse concernés de se rendre immédiatement aux endroits désignés et de surprendre les braconniers en flagrant délit.

Un petit scandale à Lévis

La cité de Lévis a payé la somme de \$20,000 pour l'enlèvement de la neige sur la voie publique, pendant un mois. On vient de découvrir que les deniers publics servaient aussi les intérêts privés: les employés de la ville nettoyaient, pendant leur travail de nuit, les cours privées autant que les chemins.

La ville veut faire un emprunt de \$300,000 pour améliorer le système d'aqueduc.

Les salaires à Thetford Mines

Selon une nouvelle entente pour le renouvellement des contrats collectifs, les ouvriers de Thetford Mines, membres de la CTGC, jouiront d'une semaine de travail de 40 heures, au même salaire que pour 48 heures, et auront un congé supplémentaire et deux semaines de vacances. Leur salaire de base est de 1.51 de

l'heure.

Le Conseil de Ville a adhéré aux principes de l'organisation d'un commissariat industriel pour promouvoir l'établissement de nouvelles industries et a voté une somme de \$2,000 à cet effet.

L'Ecole d'Arts et Métiers à Rivière-du-Loup

Le gouvernement provincial a accordé un montant de \$200,000 pour la construction d'une Ecole d'Arts et Métiers à Rivière-du-Loup. Les travaux commenceront au début d'avril. Le gouvernement, en se portant acquéreur de l'école d'orientation artisan pour la convertir en école d'Arts et Métiers, a fait économiser à la Commission Scolaire \$4, annuellement.

Rimouski: \$25,000 pour les sports

Le Conseil de Ville de Rimouski veut se montrer très généreux pour les sportifs en leur octroyant une subvention de \$25,000. Le désastre de 1950 n'a pas arrêté l'élan de cette ville qui prospère et qui n'est pas affligée par chômage comme beaucoup d'autres. Le marché du travail est meilleur que l'année dernière. L'activité industrielle est intense et le commissaire industriel de la ville doit bientôt soumettre un rapport pour le développement encore plus prononcé.

Radio-Canada irradiera en mars des programmes de TV

MONTREAL. (Spécial). — Les autorités de Radio-Canada sont heureuses, par l'entremise d'Eastern Canada Exhibitions, l'organisme qui organise l'Exposition d'appareils et d'équipement électriques du 10 au 15 mars prochain, au Palais du Commerce, d'annoncer au public pour la première fois d'une manière continue, la Société Radio-Canada irradiera des programmes de télévision au cours de cette exposition.

Interrogé à ce sujet, M. Emile St-Pierre, président de la firme qui organise ce Eastern Canada Electrical Show, nous informe que les officiers de Radio-Canada ont bien voulu accéder à une offre que leur adressait St-Pierre de présenter au cours de l'Exposition de l'Electricité des programmes de télévision. Immédiatement des préparatifs furent commencés et maintenant on peut informer le public définitivement, durant la semaine de l'Exposition des Appareils électriques, Radio-Canada transmettra directement au Palais du Commerce avec le concours de son unité mobile, des programmes de télévision dès 3.30 heures de l'après-midi, et ce, tous les jours depuis le lundi jusqu'au vendredi.

"Il y aura également des programmes de télévision le soir de nous apprendre M. Emile St-Pierre, à compter de 7.30 heures où l'on télévisera des films français et en anglais, des émissions avec acteurs en anglais, en français, jusqu'à la fermeture de l'exposition."

LE GIN CROIX D'OR

FAIT LES MEILLEURS GINS CHAUDS

IL A PLUS DE CORPS

UN PRODUIT DE MELCHERS

COMPLÈTEMENT DISTILLÉ

MELCHERS FINEST CANADIAN GENEVA

GRATUIT — Un tableau où sont reproduits en couleurs 30 coquetels recherchés. Peut être encadré. Spécifier si on le veut en français ou en anglais. Ecrire à Melchers, C.P. 279, Montréal, P.Q.

L GUILLOTINE

entraînement au tir dès le bas âge

Presque tous les jeunes res-
sent tôt ou tard pour les ar-
mes à feu et le tir un penchant
quel ils céderont un jour ou
l'autre", souligne M. K. N. Nor-
ris, directeur général de la Ca-
nadian Civilian Association of
Marksmen. "C'est alors que les
enfants devront leur en ensei-
gner le maniement".
Selon M. Norris, le seul moyen
de prévenir les accidents de
tir, c'est d'apprendre à entre-
tenir et à manipuler les armes à
feu dès le bas âge. Les statisti-
ques des 20 dernières années,
recueillies par la Canadian Civilian
Association of Marksmen et la
National Rifle Association of
Canada, démontrent qu'aucun
nombre de ces deux organismes
n'ont les effectifs dépassant
1000 membres) n'a causé un
incident mortel.

Au moment de choisir le pre-
mier fusil de leur fils, les parents
sont peu au courant du ma-
niement des armes à feu, de-
vraient consulter un expert, de
férence un membre d'un club
de tir organisé", suggère M. Nor-
ris. "Les tireurs sont gens aim-
ables et presque partout il s'en
trouve qui se feront un plaisir de
donner de bons conseils aux jeu-
nes".

Les enfants comprennent et favori-
sent leurs parents l'épanouisse-
ment de la tendance naturelle au
maniement des armes à feu, les
enfants auront le plaisir de voir
l'attention, le bon esprit spor-
tif et l'entraide. "Nul sport", ter-
me M. Norris, "n'exige à un tel
de ces qualités".

Plus de 35,000 examens d'enfants âgés de six ans ou moins

Pendant le dernier mois de
1951, les hygiénistes attachés aux
services sanitaires de la province
ont procédé à plus de 35,000 ex-
amens d'enfants âgés de six ans ou
moins. Au cours de 458 cliniques
de pédiatrie, le personnel du
ministère de la Santé, qui dirige
l'honorable Albion Paquette, m.
ministère de la Santé de la
province de Québec, 8633 nour-
rissons (0 à un an) ont été exa-
minés ainsi que 4173 enfants d'â-
ge préscolaire, soit de moins de
6 ans. Par ailleurs, les hygié-
nistes ont visité à domicile 9351
enfants et 12,909 enfants d'â-
ge préscolaire. Durant cette pé-
riode, les mêmes hygiénistes ont
fait 749 conférences d'hygiène
d'âge scolaire et atteint une
sistance globale de 22,222 per-
sonnes. Par la même occasion, ils
ont opéré près de dix mille ex-
amens médicaux ou physiques. C'est
ainsi que le Gouvernement pro-
vincial met à la portée de tous
l'hygiène et la médecine préven-
tive.

Peinture domestique en faveur

Près de 75% du peinturage ef-
fectué de nos jours dans les foyers
canadiens l'est par les rési-
dents eux-mêmes, souligne M. G.
Ingleson, de la division des
peintures et vernis C.L.L.

"On explique ce fait par le coût
levé de la vie et par la satisfac-
tion tirée d'une oeuvre person-
nelle", ajoute-t-il.

Au sujet des divergences de
goût entre les provinces, il est
noté que les gens du Québec se
distinguent par le travail bien
fait alors que ce qui caractérise
les Ontariens c'est le sens de la
couleur. Les Canadiens de l'ouest
emploient de plus en plus le bois
pour la décoration intérieure,
pour une demande grandissante
des produits de finissage faisant
ressortir le grain du bois. Près
de la moitié de la peinture em-
ployée est blanche ou à base de
blanc.

Le Canadien qui entreprend de
peindre lui-même sa maison,
commet généralement deux er-
reurs: celle de mal mélanger la
peinture et celle de laver impar-
faitement les murs avant de les
peindre.

M. Ingleson conseille une pein-
ture résistante et de fini luisant
pour les cuisines et les chambres
de bain pour éviter que la vapeur
s'infilte dans la peinture et pro-
voque des coulées. A moins de
bien enlever toute graisse ou sa-

DE LA LECTURE POUR TOUS

LE BEURRE

ET SON HISTOIRE

On ignore comment et quand
le beurre a fait son apparition
dans le monde... des aliments,
savour subtils, ses usages multi-
ples, que ce produit existait au
moins 2,000 ans avant la venue
du Christ sur la terre. Fait é-
trange, cependant, certaines de
ces références portent à confu-
sion. Ainsi, on peut lire dans les
Proverbes (30-33) "... certain-
ment qu'à baratter le lait, on ob-
tient du beurre..." La traduc-
tion littérale de l'hébreu se lit:
"... quand on presse le lait, on
obtient du 'chemah'..." Pour
certaines raisons, on est porté à
croire que l'on pratiquait déjà,
à cette date, ce que l'on appelle
le lait, de le laisser fermenter et
suer.

Durant ces temps lointains, le
beurre avait littéralement mille
et un usages. Il servait de cos-
métique, d'huile à lampe, d'on-
guent pour la peau, d'ingrédient
pour le bain, de substance pour
enduire les agneaux. Aux Indes,
on s'en servait pour les sacrifi-
ces prescrits par la religion hindou;
pour graisser les roues des
charriots qui servaient aux ma-
riages. Dans le domaine culi-
naire, on utilisait ce produit beau-
coup plus pour enrichir les ali-
ments que comme aliment com-
plet par lui-même. Une note do-
minante se dégage de ces multi-
ples opérations: on appréciait
hautelement le beurre pour tant de
versatilité et de nombreux his-
toires de l'époque ont souligné
l'importance qu'on lui attachait.

Sur le plan économique, sa po-
sition comme article de commer-
ce est très peu connue. On relate
qu'on l'exportait des Indes à la
Mer Rouge dès les premiers siè-
cles de la chrétienté. Au 12ème
siècle, on échangea du vin de la
Germanie pour du beurre des
pays scandinaves. Au 13ème et
14ème siècles, il faisait partie des
exportations de la Suède et de la
Norvège. D'après certains docu-
ments, l'art de fabriquer ce pro-
duit laitier aurait pris naissance
dans la presqu'île scandinave,
pour se propager ensuite au reste
de l'Europe et, plus tard, à l'Amé-
rique du Nord.

Dans plusieurs pays, on prit
goût au beurre rance. En Irlande
et en Ecosse, vers la fin de la
Renaissance, on l'enveloppait et
on l'emmagasinait dans des four-
nières pour le laisser "mûrir".
On dit que les Romains le con-
servaient tant qu'il n'avait pas
atteint un certain degré de ran-
cidité. A partir du 12ème siècle,
les pays scandinaves le compte-

rent comme article de premier
ordre pour l'exportation. Ce goût
du beurre s'est développé pro-
gressivement au cours des siècles.
Du procédé rudimentaire de fa-
brication primitive, on a fait une
grande industrie qui s'est taillée
une place de plus en plus impor-
tante dans l'économie des pays
ruraux de l'Europe.

Jusqu'au 19ème siècle, et au
début de notre époque on igno-
rait pratiquement la fabrication
"manufacturière" du beurre, tant
en Europe qu'en Amérique. Cette
industrie manuelle a pris alors
de plus en plus d'importance sur
les fermes. Toutefois, le manque
d'uniformité dans la qualité et la
sueur, jointe au besoin pressant
de méthodes qui faciliteraient une
production adéquate à la con-
sommation, favorisa la création
et l'emploi d'appareils méca-
niques pour fabriquer le beurre
industriellement.

Durant la seconde partie du
siècle dernier, la Grande Bre-
tagne importa beaucoup de beur-
re canadien. Plusieurs fois, ce-
pendant, la perte du marché an-
glais devint imminente par suite
d'un emballage médiocre, d'un
manque d'uniformité dans la qua-
lité, et plus spécialement à cause
d'une plainte à l'effet que le
sel canadien, employé dans le
beurre destiné aux marchés an-
glais, n'était pas de première
qualité. Ce dernier état de cho-
ses s'aggrava à un tel point qu'une
Commission agricole fut fon-
dée pour étudier la situation, et
conclut qu'on ne pouvait établir
le bien-fondé de ces plaintes.
Mais avec le développement des
procédés industriels, la qualité
du beurre s'améliora sensible-
ment et devint uniforme à tout
point de vue.

Vers les 1920, on mit sur le
marché, dans les provinces de
l'Ouest, différentes catégories de
beurre. L'Ontario posa un geste
identique en 1926, et peu après,
le Québec et les Maritimes optè-
rent en faveur de ces grades mul-
tiples. Ces grades, maintenant,
sont uniformes à travers tout le
continent, et la qualité de ce pro-
duit canadien ne peut être égalee
nulle part ailleurs.

Le Service des Produits du
Lait, division publicitaire de la
Fédération Canadienne des Pro-
ducteurs de Lait, a concentré tou-
te sa publicité de janvier sur le
beurre, ses valeurs nutritives, sa
savour subtil, ses usages multi-
ples, sans oublier de mentionner
la place que ce produit laitier
tient dans l'économie canadienne.

Troisième Congrès de la Langue française Manifestations Religieuses

De nombreuses manifestations
attesteront la foi de notre peuple
lors du troisième Congrès de la
langue française. Pour répondre
aux desirs de Nosseigneurs les E-
vêques, le jour même de l'ouver-
ture du Congrès, le 18 juin, les
Congressistes déposeront des
fleurs et feront une prière sur les
tombeaux des vénérables Fran-
çois de Montmagny Laval, Ma-
rie de l'Incarnation et Catherine
de Saint-Augustin.

Le 19 juin au matin, ils assis-
teront à une messe basse au sanc-
tuaire de Notre-Dame-des-Vic-
toires. Le soir, ils participeront à
la grande démonstration organi-
sée en l'honneur du Sacré-Coeur
par le R. P. Lelièvre. Ce sera la
première fois que cette démon-
stration revêtira un caractère ab-
solutement national avec la par-
ticipation de délégués de tous nos
groupes et même de visiteurs de
France.

La journée de la jeunesse, le
21 juin, commencera par une
messe. Le lendemain, 22 juin, fê-
te anticipée de la Saint-Jean: messe
pontificale, à la Basilique
de Québec, avec sermon.

leté des murs de cuisine, la pein-
ture ne séchera pas de façon satis-
faisante.

En se rendant à Trois-Rivières,
le 22 juin, les Congressistes fe-
ront halte au sanctuaire du Cap-
de-la-Madeleine. Pendant ce
temps, les Equipiers de Saint-Mi-
chel, en route pour la Baie-Saint-
Paul, porteront à sainte-Anne les
hommages des Congressistes. La
dernière manifestation religieuse
du Congrès sera la messe de la
Saint-Jean-Baptiste, à Montréal,
le 24 juin, et une visite à l'Orato-
ire Saint-Joseph.

Le Comité du Congrès a voulu
ainsi placer les assises de juin
sous la protection d'en haut. Il a
voulu aussi affirmer d'éclatante
façon la foi profonde de notre
peuple et attirer sur lui les bé-
nédictions du ciel.

Niagara...

(suite de la page 5)
tion de notre plus abondante
ressource naturelle: la houille
blanche.

Les vastes travaux de construc-
tion hydraulique qui se poursui-
vent à Niagara font le sujet d'un
récent reportage de l'Office na-
tional du film, dans la série men-
suelle COUP D'OEIL. Ce métrage
sera montré d'ici peu dans les
cinémas du pays.

Ce qu'est - - -

LA CORSE

L'ILE DE CORSE, appelée é-
galement l'île de Beauté, est si-
tuée dans la mer Méditerranée, à
80 kilomètres des côtes italiennes
et à 170 kilomètres des côtes
françaises. C'est la troisième de
Méditerranée de par son é-
tendue. Les deux autres sont la
Sicile et la Sardaigne. Elle est
beaucoup plus poché de l'Italie
que de la France, mais au point
de vue géographique, elle s'appa-
rente avec les Alpes et le Midi
de la France. La Corse donne
l'impression d'une Suisse émer-
geant des flots de la Méditerranée.
C'est un pays de montagne
dans la mer.

Cette île a subi de nombreuses
vicissitudes. Elle a appartenu
tour à tour à différents pays eu-
ropéens. Elle a été rattachée à
la France en 1796. En 1768, la Re-
publique de Gènes céda la Corse
aux Français par le traité de
Versailles. Mais il y eut de nom-
breuses révoltes. A la tête des
rebelles, était un nommé Paoli,
qui fut exilé. Après la Révolution
française, il revint en Corse et
devint président de l'île. Les ré-
voltes recommencèrent. Paoli ap-
pela les Anglais à son secours.
Ceux-ci occupèrent l'île en 1794,
mais durent l'abandonner en
1796.

Napoléon est né en Corse. C'est
ce fait entre tous, qui rapprocha
le plus les Corses des Français.
Il naquit dans la ville d'Ajaccio
en 1769, au moment où la Corse
était déjà française. La famille
Bonaparte avait émigré en Corse
au XVIIIème siècle. Lorsque Napoléon
devint empereur des Français, il
fit de sa ville natale Ajaccio, la
capitale de l'île.

La nature a bien traité la Corse,
mais le développement du pays
n'a pas eu lieu, malgré les enor-
mes possibilités. D'abord, l'île n'a
pas une grande population. En-
suite, le caractère du Corse lui-
même, est intervenu pour empê-

cher le développement de son
pays. Le paysan corse est surtout
pâtre et chasseur. Il n'aime pas
cultiver la terre. Les cultivateurs
sont les Italiens qui émigrent
les récoltes en Corse et qui, en-
suite, retournent dans leur pays,
emportant avec eux l'argent de
leur paye, ce qui bien entendu,
appauvrit énormément le pays.
De plus, en dépit de la civilisa-
tion moderne, la Corse a conser-
vé les caractéristiques de sa ra-
ce, et particulièrement une soif
insatiable de vengeance appelée
la "vendetta", qui n'a jamais été
une des causes principales de la
dépopulation en Corse et qui n'a
jamais été complètement effacée.
Pour une cause souvent futile,
des familles entières s'entretue-
rent. Des vendanges se poursui-
vaient pendant des générations.
Quand la vendetta fut mise hors
la loi par le gouvernement fran-
çais, les Corses continuèrent à se
venger et à se tuer, mais ensuite
se sauverent dans le "Maquis".

Le maquis couvre la plus grande
partie de la Corse. C'est un ter-
rain inextricable, recouvert d'ar-
bustes, d'herbes et de plantes,
formant un fouillis dans lequel
il est très facile de se cacher.
C'est le maquis qui donne au pays
cette odeur particulière qui fait
que lorsqu'on est en mer, bien
avant d'apercevoir les côtes de
l'île, on sent son odeur parfumée.
Sur le littoral, on trouve les
orangers, les citronniers et les
oliviers. Les vignes donnent un
vin assez recherché, le vin du
Cap Corse. Ensuite, ce sont des
forêts de châtaigniers, de pins et
de hêtres. De par sa situation, au
centre du bassin occidental mé-
diterranéen, placée sur la route
des paquebots, allant de Marseille
à Suez, la Corse devrait être
un centre d'activité important,
rendu encore plus grand par les
pêcheries d'anchois et de sardine.
(Suite à la page 5)

Salvador Dali visite le siège de l'ONU



Le peintre bien connu, Salvador Dali, a visité récemment le siège
de l'Organisation des Nations Unies, à New-York. A cette occasion
il a défini le rôle du peintre dans la vie moderne, qui consiste à
produire des œuvres "qui imposent au monde entier le sens des
conceptions du beau" sous une forme accessible à tous. Ci-dessus,
Salvador Dali (à droite) s'entretient avec M. J. Sparks, de l'Orga-
nisation des Nations Unies, au cours d'une émission radiophonique.

DEPUIS DES GÉNÉRATIONS LES BONNES

PILULES MORO

Pour les

HOMMES

FAIBLES, TOUJOURS FATIGUÉS

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée 1566, rue St-Denis, Montréal.

ORIGINAL

Concours dans les écoles

Concours dans les écoles

De nombreuses maisons d'enseignement primaire et secondaire participeront très activement à la préparation du Congrès de la Langue française. Un programme de travail leur a été adressé par l'entremise de plusieurs revues pédagogiques.

Dans le but de stimuler et de récompenser les efforts de la jeunesse étudiante, le Comité du Congrès vient de décider la tenue d'une exposition de travaux scolaires. Les RR. FF. des Ecoles chrétiennes ont mis aimablement à la disposition du Comité leur salle des Fêtes à l'Académie de Québec. L'exposition se tiendra à cet endroit, du 18 au 22 juin.

Le Comité du Congrès a voté un montant de mille dollars pour la tenue de cette exposition. La moitié de ce montant servira à récompenser les auteurs des meilleurs travaux dans les différents domaines du dessin, de la broderie, de la peinture, œuvres sur bois, sur cuir, sur métal, etc. Le concours est ouvert aux élèves de toutes les maisons d'enseignement général aux degrés primaire et secondaire. Les œuvres exposées devront avoir été faites en 1952 et illustrer le thème du Congrès: Notre héritage culturel. Le bulletin du Congrès apportera aux maisons intéressées les renseignements nécessaires.

— Paul-Émile Gasselin, secrétaire-général.

Grand concours d'Histoire naturelle

La Société d'Histoire Naturelle de La-Pocatière inaugure un grand concours de photographie, de dessin et de peinture, à l'intention de la population de la région.

Ce concours a pour but d'éveiller la curiosité des jeunes et du public dans le domaine des sciences naturelles et de faire connaître nos talents locaux.

Conditions du concours

1—Ce concours est divisé en trois sections: a) Photographie, b) Dessin, c) Peinture.

2—Des prix de \$10, — \$5, — \$3, — \$2, dollars offerts par la Société d'Histoire Naturelle de La-Pocatière seront attribués aux gagnants de chaque section.

3—Sont éligibles au concours les membres de la Société, les étudiants et les étudiantes, de même que le public des comtés de Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup.

4—Tout candidat qui désire participer à ces concours a droit de présenter au maximum quatre études dans chacune des sections.

5—Toute étude de photographie, de dessin ou de peinture doit porter exclusivement sur l'histoire naturelle.

6—Tout candidat inscrit devra verser la somme de 25 sous, pour chaque étude présentée au concours.

7—La grandeur réglementaire des photographies est de 8" x 10".

8—Les candidats devront présenter le négatif de leurs photographies, signer dessins et peintures et leur donner un titre.

9—Les concurrents devront notifier le secrétaire de la Société, s'ils désirent demeurer en possession de leurs travaux ou en faire don à la Société.

10—Ce concours prendra fin le 1er septembre 1952.

11—Les travaux seront jugés durant le mois de septembre et une exposition sera tenue à Ste-Anne-de-la-Pocatière, au cours du mois d'octobre 1952.

12—Les concurrents devront indiquer leur nom, leur occupation et leur adresse.

P. S. — Toute correspondance devra être adressée au Secrétaire de la Société d'Histoire de la Pocatière, C. P. 121, Ste-Anne-de-la-Pocatière, Kam. P. Q.

La Corse...

(Suite de la page 4)

nes. Il n'en est rien, malheureusement pour cette île qui pourrait avoir un grand avenir et une grande utilité pour la France. Les villes principales sont Ajaccio, Bastia, Calvi, Corte et Sartène. La population est de trois cent mille habitants.

— "La Voix de France" New-York.

Notre héritage culturelle



"Le Conseil de Témiscouata mérite d'être cité à l'honneur"

Dans sa causerie du 10 février, Monsieur Paul Gouin, Conseiller Technique du Conseil Exécutif de la Province de Québec, a lu et commenté quelques unes des lettres qu'il a reçues dernièrement et les réponses qu'il a adressées à ces correspondants.

J'ai pensé, a-t-il dit, que cet échange de vues, qui établit de façon péremptoire que notre campagne de renaissance s'étend à tous les milieux et à toutes les régions de la province, stimulerait le zèle de ceux qui collaborent actuellement à ce mouvement et induirait d'autres personnes à y participer activement. J'ai pensé également que cet échange de correspondance pourrait être utile à ceux de mes auditeurs qui se trouvent dans une situation analogue à celles que nous nous étudions.

Au Docteur J.-A. Raymond, Préfet du Comté de Témiscouata, qui lui écrivait pour lui demander conseil en l'informant qu'une somme de \$500.00 avait été votée pour aider à la renaissance des enseignes dans Témiscouata, Monsieur Gouin a suggéré d'organiser localement un concours d'enseignes greffé sur celui qui vient d'être lancé par le Ministère de l'Industrie et Commerce.

Le Conseil du Comté de Témiscouata mérite d'être cité à l'honneur, car c'est la première fois qu'un corps public prend une telle initiative et cet exemple arrive à un moment particulièrement opportun. A l'occasion du Troisième Congrès de la Langue Française, de nombreux visiteurs parcourront le Québec. Nos frères d'ici, de l'Acadie, de la Nouvelle-Écosse, des provinces de l'Ouest, de l'Ont.

viendront chercher, chez nous, Angleterre et de la Louisiane, au Canada français, "des leçons d'encouragement et de fierté pour eux et pour leurs enfants."

Ces leçons de fierté ne doivent pas être seulement et toujours verbales; ces leçons de fierté doivent être avant tout de vibrantes leçons de choses. Nous devons démontrer à nos visiteurs que nous sommes fiers de nos origines françaises non seulement en les arborant, ces origines françaises, sur des oriflammes, des bannières qui claqueront un instant au vent et disparaîtront le lendemain, mais aussi et surtout, en les gravant, ces origines françaises, de façon permanente, sur le visage même de notre province.

Déjà plusieurs associations, St-Jean-Baptiste, Frères de Commerce, Clubs, se sont mises à l'œuvre, voici que le Conseil de Témiscouata répond lui à l'appel. C'est un exemple à être suivi par tous les autres conseils de comtés de la province organisant, avec la collaboration de nos diverses associations, concours d'enseignes dans que comté, ces corps publics sureront, de façon rapide et efficace, la restauration de notre langue française, restauration constituera la plus belle leçon de fierté que nous puissions à tous ceux qui viendront nous visiter, en juin prochain, à l'occasion du Troisième Congrès de la Langue Française.

LA QUINQUAGESIME

La Quinquagésime: voici déjà bientôt le Mercredi des Cendres, ouvrant la Sainte Quarantaine. Mais pour combien de catholiques, hélas! ces jours, qui devraient nous préparer à nous pénétrer mieux de l'esprit de pénitence, seront-ils des jours de péchés, d'affreux carnavales? En ces jours qui devraient faire monter vers Dieu des prières plus ferventes, combien oublieront de prier, entièrement adonnés aux plaisirs! Combien perdront l'état de grâce, aussi facilement qu'on change de vêtement... N'y a-t-il point quelque chose qui ne va pas en trop d'âmes, pour qu'elles passent aussi facilement de Dieu au péché?

Pauvre Jésus qui soutient de son amour tous ces pécheurs qui l'attaquent, Le blessent, se moquent même de Lui... Comme à temps de sa Passion, Jésus recueille partout des mépris, des crachats, des trahisons... Depuis Noël, combien de catholiques ont gardé leur âme blanche? Quand l'état normal d'un baptisé est l'état de grâce, faut-il s'étonner que notre catholicisme ne porte pas plus de fruits, quand par millions nos catholiques ne le sont que de nom? Nous devons tous être des membres vivants dans le Corps mystique du Christ: le sommes-nous? Ou sont les fruits de notre amour, de nos générosités? Ou sont les âmes que notre dévouement et nos sacrifices ont gagnées au Bon-Pasteur? Ou sont les cœurs qui nous doivent un plus grand amour de Dieu et du prochain? Ou sont ceux, influencés par notre conduite, qui devraient être eux-mêmes des lu-

mières pour leurs frères? Qu'avons-nous à offrir à Dieu et à Marie comme fruits de notre apostolat?

Mais debout, tous les vrais amis du Christ et de Marie! Debout, les véritables consolateurs du Dieu d'amour! Debout, comme des témoins héroïques, prêts à tous les combats pour aider à la victoire collective! Debout, le temps n'est pas au sommeil, à l'indifférence, aux bras croisés, mais bien aux chevaliers pour cette nouvelle Croisade, plus importante que jamais, cette Croisade de charité contre les villes tentaculaires de la haine, du péché... Debout, les pauvres en esprit! Debout, les pauvres en esprit! Debout, les purs! Debout, les miséricordieux! Voici que la Reine du monde vous attend tous sous ses drapeaux... Comme Elle, soyez des âmes de vie intérieure contre les vains bruits d'un monde ennemi de toute ascension spirituelle... Debout, tous les serviteurs de Marie, voici l'heure du grand combat, de la lutte décisive entre la Femme aux douze étoiles et le Dragon infernal... L'Eglise attend tout de vous, la trahira-t-elle? Non, debout, tous les Croisés du Christ et de Marie, et partout, dans votre sphère respective, rayonnez le Christ et Marie comme un appel vers les sommets... Si trop de catholiques vont offenser Dieu durant ces jours de carnaval, du moins que se lèvent, par milliers les âmes qui ne trahiront point, qui répareront... Debout! Le Christ veut des consolateurs! Serez-vous de ce nombre?

— Centre Maria Canadien.

NIAGARA: Le géant dompté

Ce que nous appelons aujourd'hui le génie civil n'est pas une invention contemporaine. Pour peu que l'on se donne la peine de consulter l'histoire, on se rend compte qu'à toutes les époques l'homme a entrepris des constructions audacieuses. Les pyramides, les aqueducs romains, la muraille de Chine restent comme autant de symboles de l'ingéniosité des anciens. Et, plus près de nous, parmi d'innombrables travaux gigantesques, la tour Eiffel et les canaux de Suez et Panama démontrent de façon éloquentes la hardiesse de ceux qui les ont conçus.

Parce qu'il n'en est encore qu'au seuil de sa destinée, notre pays ne compte guère de constructions célèbres ou de monuments renommés. Pourtant, il est un domaine où les ingénieurs canadiens se rangent parmi les plus habiles de l'univers et où ils ont fait leurs preuves en maintes occasions. C'est celui de l'architecture hydraulique. La construction de vastes centrales hydroélectriques est, sans contredit, l'une des branches les plus florissantes du génie civil au Canada.

Cela s'explique facilement, si l'on considère que notre pays est doté d'une multitude de cours d'eau, de chutes turbulentes, qui sont pour ainsi dire des réserves de puissance industrielle. A mesure que notre économie se dé-

veloppe et que les besoins en électricité deviennent plus pressants, il faut harnacher chaque jour un peu plus la puissance de nos eaux.

Et c'est ainsi qu'à l'heure actuelle, à Niagara, où sont situées les plus grandes chutes du continent nord-américain, on est à construire une centrale qui surpassera en architecture hydraulique tout ce qui s'est fait jusqu'ici au Canada. L'entreprise coûtera plus de 157 millions de dollars et donnera à notre pays la plus grande centrale hydroélectrique du monde.

Les ingénieurs ont conçu les plans d'un canal et d'un tunnel qui apporteront l'eau d'un point situé à neuf milles en amont des chutes. Le tunnel, pour sa part, aura huit milles de longueur et sera creusé dans la roche solide. L'eau qui y passera, en parvenant à la fin de son parcours, se sera écoulée d'une hauteur de deux cent quatre-vingt-quinze pieds.

Si colossale que soit cette entreprise, elle ne suffira pourtant pas à répondre aux besoins d'électricité qui ne cessent de se faire de plus en plus impérieux. Aussi, avant même que les foreuses et les pelles n'aient terminé ce travail géant, les ingénieurs canadiens auront sans doute tourné leur attention vers de nouvelles initiatives visant à l'exploita-

(Suite à la page 4)



Un livret qui vaut un gros livre

VOUS SEUL connaissez l'histoire que raconte votre livret de banque. Saviez-vous qu'il y a 8,000,000 de ces livrets au Canada? Chacun d'eux contient des renseignements strictement confidentiels et représente "de l'argent en banque".

Votre argent fait partie du grand total de ces livrets, fonds considérable de dépôts dont les 3,700 succursales de banque du Canada assument la mobilisation et la sauvegarde.

Votre argent en banque et celui de millions d'autres déposants permettent aux banques de fournir aux Canadiens le crédit dont ils ont besoin pour produire, fabriquer et vendre.

C'est ainsi que vous aidez les banques à chartes à servir les Canadiens.

Annonce commanditée
par votre banque



AL GUILLOTINE

lons de BEURRE

En 1947, la production de beurre au Canada a été élevée à un rythme accéléré depuis lors, un déclin a commencé à se faire.

En 1900, le Canada produisait 36 millions de livres de beurre, en 1947, 290 millions de livres, mais en 1950, la production a été de 261 millions de livres.

En Angleterre, on a relevé du prix du beurre, les différents marchés. Cette compilation a été faite par le Canada demande un prix raisonnable pour cette alimentaire: 68¢ la livre, Belgique, le beurre, à la livre vend 82¢, en France 75¢, Etats-Unis 72¢. Quelques ont un prix inférieur au canadien; ce sont: le Danemark, l'Irlande et le Royaume-Uni.

En le secrétaire de l'Ontario Dairy Association, il appert depuis 1937, c'est la première fois que le prix moyen du beurre, en juin, est moins élevé au Canada qu'aux Etats-Unis. En 1941 à 1950, le prix moyen du beurre, pour le mois de juin, a été, à New-York, de 40,28¢ la livre, tandis qu'au Canada, la même période on a enregistré une moyenne de 33,71¢ la livre.

Le beurre "le bœuf" de l'industrie laitière, fait, il absorbe le surplus du lait, durant les saisons d'abondance; il aide à maintenir, toute l'année, une réserve unie de produits laitiers, et à éviter de notables fluctuations de prix.

La "rafraîchir la crème" n'est pas un usage exclusif de certains établissements laitiers, au contraire, les milliers d'entreprises agricoles de tous genres fabriquent du beurre. Ces milliers d'établissements ruraux prouvent que le troupeau de vaches laitières est plus d'assurer les revenus de la ferme et d'aider à conserver la fertilité du sol qui sert à récolter des produits laitiers, est un stimulant à l'industrie rurale.

ROBE DES CHAMPS

Les pommes de terre sont à mieux quand elles sont cuites au four avec leur pelure. La robe, bien râclée et cuite croustille, est une bonne source de vitamines et de matières d'évaluation.

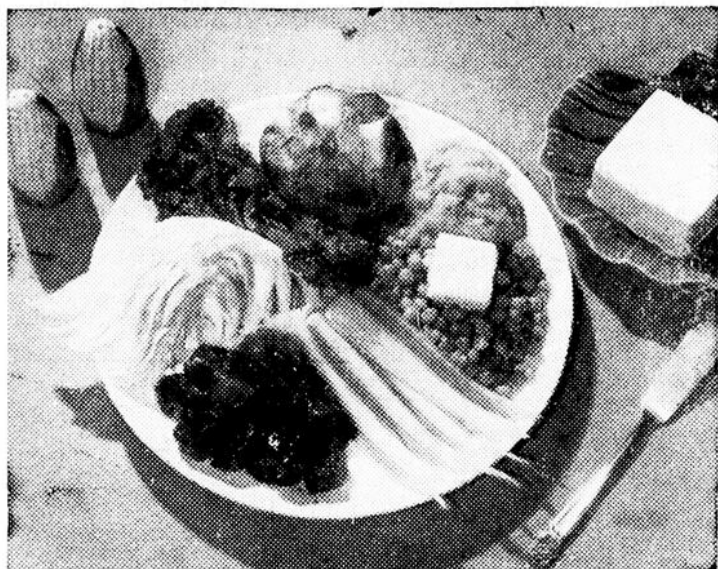
AMOUR

N'est personne qui ne désire l'amour en sûreté, à l'abri de la haine, tant qu'il se peut. Cela se peut pas du tout tant qu'il n'est permis à chacun de faire tout ce qu'il lui plaît et qu'il n'est pas ordonné plus de droit à la raison qu'à la haine et à la colère. Par les inimitiés, les haines, la colère, les ruses, nul ne peut vivre en paix. On cherche par conséquent, autant qu'on peut, à éviter. Ajoutons que les hommes, sans aide mutuelle et sans nécessaire respect de la raison, vivent très misérablement. Nous voyons que pour vivre sûrement et au mieux, les hommes ont dû nécessairement conspirer l'unir. Ils ont fait que le droit de chacun avait de nature sur lui fut possédé par la communauté et ne fut plus déterminé par la force et la passion de chacun, mais par la puissance et la sagesse de tous ensemble.

— SPINOZA

Aux Gardiennes du Foyer

Mélanges aux légumes



1. Servez une pomme de terre cuite au four garnie de beurre et saupoudrée de paprika; de la courge en purée; des pois verts congelés; une casserole de carottes arrosées de beurre; des betteraves Harward; du chou cuit; des brocolis avec une sauce au citron (tel qu'illustré sur notre vignette).

2. Mélanger la moitié d'une petite courge avec du chou-fleur dans une sauce crémeuse au fromage; du chou cru râpé et des carottes en lanières, dans un nid de feuilles de chou; de petites fèves jaunes et des betteraves dans une sauce à l'orange et au beurre.

3. Remplissez les branches de céleri avec du fromage à la crème; des fèves vertes entourées de pommes de terre pilées; du navet en purée; des choux de Bruxelles

frais recouverts d'une sauce au beurre "Maitre d'Hôtel"; de petites carottes beurrées.

Sauce au beurre pour légumes BETTERAVES GLACEES "HARVARD"

4 tasses de betteraves cuites coupées en cubes
2/3 tasse d'eau
1/3 tasse de vinaigre
5 c. à table de sucre
2 c. à table de beurre
1 c. à table de féculé de maïs
1/2 c. à thé de sel

Mélanger la féculé de maïs, le sucre et le sel. Ajouter le vinaigre et l'eau. Cuire pour faire épaissir, en brassant continuellement. Ajouter les betteraves. Faire mijoter 10 minutes. Ajouter le beurre. (6 services).

De longs cils

Pour protéger vos yeux

De même que l'observance des règles élémentaires de la propreté et de l'hygiène sont au fond de la plupart des recommandations pour protéger la beauté féminine, le gros bon sens s'applique pour nombre de pratiques recommandées dans ce même but. Ainsi, vous savez combien les femmes, à l'exemple des vedettes de cinéma, veulent améliorer l'apparence de leurs yeux en ayant de longs cils. Eh bien, si les longs cils que vous admirez tant, ont bien pour effet de faire paraître les yeux plus grands, et l'absence de cils de les faire paraître plus petits, ce n'est pas là la principale raison pour laquelle il importe de les faire croître. S'ils sont la protection par excellence de la vue — surtout en notre pays, où les variations du climat rend leur protection indispensable.

En effet, toute personne qui n'est pas atteinte de faiblesse de la vue et ne porte pas de verres est exposée durant toute la journée aux effets du froid, des poussières, des fumées, en un mot des conjonctivites et blépharites de toutes sortes. C'est pourquoi la nature a planté sur l'arcade de la paupière ces poils qu'on dénomme cils. Ils constituent un rideau protecteur qui arrête les effets du vent, du froid et le reste. Ce rideau n'est pas constamment levé durant les heures de veille. Inconsciemment, chaque fois que l'oeil a besoin d'être protégé, la paupière, par un réflexe nerveux, s'abaisse pour se relever immédiatement et protéger ainsi l'oeil contre les attaques des courants d'air et surtout des corps étrangers que le vent peut faire entrer dans nos yeux. Ce n'est donc pas le fait que d'avoir de longs cils qui embellit notre visage, qui doit nous inciter à assurer que nos cils sont longs et soyeux, mais d'abord et surtout, parce que les cils protègent notre oeil et que leur absence nous expose à nombre d'accidents, bénins pour la plupart mais fort désagréables.

Le feuillet préparé pour les lectrices de ce journal sur le soin des yeux vous renseigne sur nombre de petits soins qui protègent notre vue et assurent à vos yeux cette vie, ce scintillement qui change toute l'expression de votre visage et l'avive d'un aspect vif et intelligent. Vous n'avez qu'à m'en faire demande, accompagnée d'un timbre de 4¢, pour frais d'expédition pour recevoir ce feuillet, à 294-ouest Ste. Catherine, Montréal.

— Cousine BLANCHE.

Pour lutter CONTRE L'ENNUI

- 1.—Vivre sagement en se reposant bien, en mangeant bien et en se distrayant agréablement.
- 2.—Avoir un but dans la vie, non pas un but égoïste, mais altruiste et ne pas craindre le travail d'équipe.
- 3.—Prendre les choses comme elles viennent, surtout si elles ne sont pas comme on voudrait qu'elles fussent.
- 4.—Avoir le sens des valeurs et ne pas se laisser abattre par une petite contrariété, cela aurait pu être pire.
- 5.—Savoir rire et avoir le sens du ridicule, surtout de l'homme qui s'imagine porter sur ses épaules tout le fardeau de la terre.
- 6.—Prendre une décision, qu'elle soit bonne ou mauvaise, et savoir en supporter les conséquences. Il vaut mieux en prendre une mauvaise que d'être indécis.
- 7.—Vivre dans le présent, vingt-quatre heures c'est assez; hier est passé et demain n'est pas encore là.
- 8.—Savoir se détendre, simplifier sa vie, se débarrasser de ce qui n'est pas essentiel et prendre l'existence aisément.
- 9.—S'amuser, avoir un "hobby", s'occuper à son travail qui va vous apprendre à l'apprécier.
- 10.—Ne pas rester inactif, sur-

L'ACTE LE PLUS IMPORTANT DE LA VIE EST LE CHOIX D'UNE FEMME.

— DROZ

Madeleine Caron parle de:

La leçon qui vient de loin!

Si vos enfants n'ont pas réussi au premier semestre comme vous l'auriez voulu, s'ils ont de la misère avec "le par coeur", c'est peut-être qu'il faut cultiver leur mémoire d'une façon intensive et par là leur rendre la besogne moins onéreuse.

Vous avez peut-être entendu dire que les Chinois ont une mémoire extraordinaire? Et qu'ils ont pour la culture une admiration qui touche à la vénération? C'est difficile à dire comment les enfants étudient en Chine, les enfants assez heureux pour aller à l'école...

Justement parce qu'ils se sentent privilégiés, ces enfants s'appliquent de tout leur coeur et ils apprennent. Et ils se souviennent! Une chinoise de Honk-Hong veut bien donner son secret qui est peut-être aussi celui des autres célestes.

Vous savez que Honk-Hong, colonie anglaise, est une île ou presque du sud de la Chine. Le climat est tempéré ou chaud. Les lois sont anglaises, les écoles aussi. Il arrive donc ceci: les enfants chinois qui sont la très grande majorité parlent chinois à la maison mais ils font leurs études en anglais. Ils ne savent pas assez d'anglais, ou plutôt ils ne parlent pas assez pour s'exprimer facilement et ils doivent tout apprendre par coeur, mot à mot!!!

Ils y réussissent!

Mais ils ont une façon d'étudier qui est la bonne, celle que les psychologues préconisent. Voici: ils étudient tout haut!

Non pas à la façon des perroquets qui répètent sans penser ni entendre!

Les enfants chinois de Honk-Kong lisent une phrase de la leçon. Ou plutôt ils la regardent pour la revoir dans leur esprit, et la mettent comme une fiche dans sa filière. Ils regardent la phrase, puis ferment les yeux à demi, ils la répètent à voix basse, ils la lisent dans leur esprit, ils la voient. Quand ils savent une phrase, ils passent à la suivante... Quand le paragraphe est fini, ils le repassent une fois et ils passent ensuite à la première phrase du paragraphe suivant... Et ainsi de suite, leçon par leçon, jour par jour, mois par mois, et année après année.

Très vite la mémoire se cultive, se développe et ils apprennent tout ce qu'ils veulent... Mais ce qui est encore plus précieux c'est qu'ils gardent cette précieuse faculté de saisir très vite ce qu'ils veulent mémoriser, et de le retenir.

Donc pour retenir les enfants chinois regardent, répètent tout haut et...

Car il y a un troisième point et c'est peut-être là qu'est le secret et la clef du succès: ils marchent en étudiant...

Au lieu de s'asseoir à une table pour étudier, les enfants de Honk-Hong se promènent, marchent lentement, vont de long en large attentifs à la seule leçon qu'il faut mémoriser.

Le climat de leur pays permet d'étudier au dehors toute l'année ce qui est un grand avantage... Pour nous c'est différent et vous ferez remarquer qu'il n'est pas facile de se promener dans une maison.

Pourquoi pas? Tant de maisons sont affligées d'une cuisine immense, rangée du lotissement tout en profondeur. Pour une fois ces cuisines auraient du bon, elles feraient terrain parfait pour les études des enfants... Car il ne s'agit pas de course. Vous avez vu des religieuses se promener pendant la récréation, souvent dans un espace restreint? Sûrement il y a moyen d'en faire autant dans toutes les maisons. Seulement...

Seulement il faut alors que toute la pièce soit bien éclairée. Ayez des ampoules électriques assez fortes mais sans éblouissement pour que la jeunesse puisse y voir sans effort de la vue.

Si vous voulez que vos enfants arrivent mieux, demandez-leur donc de faire l'essai de cette façon d'étudier. Eux qui ont toujours des fourmis dans les jambes et quelque chose à raconter ils seront trop heureux d'étudier tout haut, en se promenant!

P.S. Si la méthode vous réussit, vous devriez bien faire une aumône pour les missions de Chine. La personne qui l'a expliquée a fait ses études, là-bas, chez les religieuses italiennes...

DES LEGUMES

De nos jours, alors que l'on peut expédier des légumes frais d'un bout du continent à l'autre, du producteur au consommateur, en l'espace de quelques heures, il est possible d'avoir des légumes frais toute l'année durant. Les légumes, cuits ou crus, frais ou en boîtes, sont bons pour tous. Les haricots et les pois secs peuvent très bien remplacer la viande.

tout quand tout va mal. Faire quelque chose: marcher, scier du bois, lire, écrire, s'acheter un chapeau, chanter à tue-tête, mais faire quelque chose.

Constipation!

Une ou deux
ROBOL
ce soir —
effet demain
matin

35¢ la boîte, 3 pour \$1.00

DEPUIS DES GÉNÉRATIONS LES BONNES PILULES ROUGES

Pour les

FEMMES

PALES, FAIBLES, ANÉMIQUES, TOUJOURS FATIGUÉES

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal.



ORIGINAL



Le Messenger de Bernstein sera entendu jeudi soir

Flaubert avait esquissé dans des notes qui furent publiées après sa mort une théorie du rayonnement de l'amour. Un homme aime une femme et cet amour inspire à d'autres hommes un amour identique pour cette femme. L'auteur de Madame Bovary croyait expliquer ainsi le sentiment que des milliers d'admirateurs éprouvent pour une actrice.

C'est un peu cette théorie du rayonnement de l'amour que le dramaturge Henry Bernstein reprend dans *Le Messenger*, qui sera représenté, jeudi soir, 21 février, à 9 heures, au Théâtre Ford.

Deux ingénieurs, isolés dans un petit poste de l'Afrique Equatoriale, se font des confidences au sujet des femmes qu'ils ont laissées à Paris. Le premier, Nicolas Dange est marié. Il a dû s'exiler quelques jours après son voyage de nocces parce qu'il ne pouvait trouver de travail en France. Il y a déjà huit mois de cela et il lui reste autant de temps avant l'expiration de son engagement. Il parle de sa femme à son jeune ami Gilbert Rollin, lui lit les lettres de l'absente, son grand amour. Peu à peu, Rollin évoque pour lui les souvenirs de fin, qui a vingt-trois ans, en vient à s'attacher à cette femme qu'il n'a jamais vue, à l'aimer à travers son ami, à attendre aussi ses lettres.

Le mal est fait. Dange a maintenant un rival. Et quand Rollin, atteint de la fièvre paludéenne, retourne en France, sa première visite est pour Marie Dange. Il va parler à la jeune femme de son mari, mais il ne tarde pas à trahir son amour. Et c'est l'adultère.

Après sa première faiblesse, Marie s'est ressaisie. Dans le jeu, ne homme c'était son mari qu'elle avait cru retrouver, ou du moins l'amour de son mari transféré. Maintenant, elle a horreur de son acte.

Dange, alerté par le ton des lettres qu'il reçoit de sa femme et de son ami, flaire un malheur et accourt en avion.

Il surprend Marie et son ami dans un bar et comprend. Rollin tente de s'expliquer, mais Dange refuse de l'entendre.

Le jeune homme, désespéré, court au suicide en retournant en Afrique contre l'avis de son médecin et Marie reconquiert son mari qu'elle accompagnera dans un poste de la côte où il a permuté.

Le *Messenger* fut représenté pour la première fois à Paris, sur la scène du Gymnase, en novembre 1933. Il fut ensuite repris au cinéma avec Jean Gabin dans le rôle de Nicolas Dange et Jean-Pierre Aumont dans celui de Gilbert Rollin.

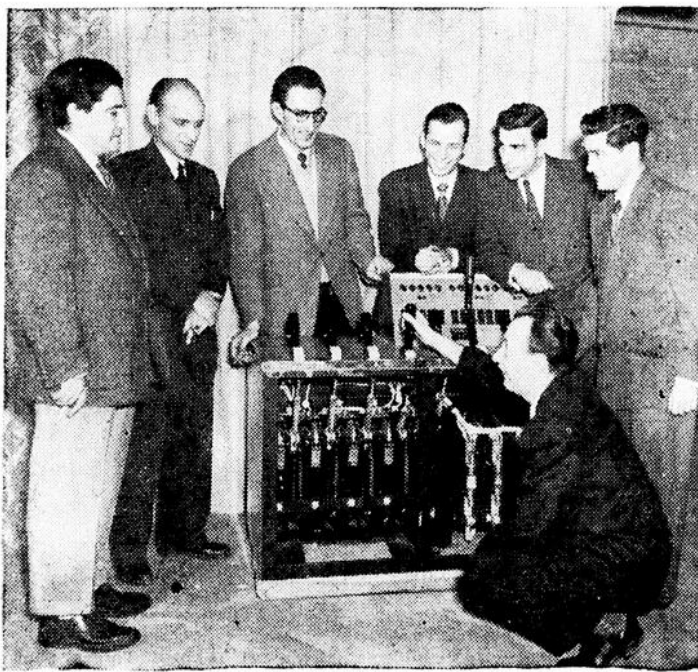
Le découpage radiophonique du *Messenger* a été préparé par Jeanne Frey. C'est une réalisation de Bruno Paradis.

Jean-Pierre Masson



● JEAN-PIERRE MASSON, brillant comédien de la radio, que tous les radiophiles ont l'occasion d'entendre dans la populaire émission "TOUT LE MONDE S'AMUSE", radiodiffusé directement de Montréal et transmis sur les ondes de CHRC, tous les lundi soirs, de 8.30 à 9 heures.

LA TELEVISION



● Radio-Canada a formé à Montréal une première équipe pour la création de spectacles de télévision. Ses membres ont commencé leur apprentissage qui se terminera le premier août, date prévue pour l'inauguration de la télévision. On remarque ici, devant un appareil de panneau d'éclairage, de gauche à droite, André Audet (réalisateur), auteur de milliers de sketches radiophoniques et de spectacles pour la scène, Pierre Petel (réalisateur), musicien qui a porté à l'écran plusieurs de ses scénarios, Jean Boisvert (réalisateur), qui a collaboré à la réalisation de la plupart des films canadiens de long métrage, Jean-Paul Fugère (régisseur), écrivain et créateur de marionnettes, Roger Racine (réalisateur), auteur de remarquables films documentaires, Jean-Yves Bigras (réalisateur), qui a tourné une trentaine de films de reportage. Accroupi devant l'appareil, c'est Jacques Pelletier, qui a créé les décors d'au moins 500 spectacles de théâtre et qui sera directeur de la scénographie.

Extraordinaire pianiste et compositeur à Radio-Carabin

La critique la plus autorisée, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, ne tarit pas d'éloges à l'égard de Minuetta Borek, pianiste canadienne que présentera Radio-Carabin sur les ondes de Radio-Canada, mercredi soir, 20 février, à 9 heures.

Enfant prodige, car dès l'âge de quatre ans elle composait, Minuetta Borek n'a fait que confirmer d'année en année les promesses de son enfance. Les plus grands journaux de New-York ont signalé son talent comme interprète autant que comme compositeur. Au Canada, ses oeuvres lui ont valu deux années consécutives le premier prix de la Société canadienne des compositeurs et elle fut déclarée hors-concours la troisième année.



On entendra aussi, à l'émission Brading, Pierre Boutet, ténor, de Québec, qui a remporté les honneurs du grand concours des "Singing Stars of Tomorrow" et dont on a pu apprécier les dons en nombre d'autres occasions.

Ce sera donc une émission entièrement canadienne, que Carabin présentera mercredi.

Nous venons de passer la Saint-Valentin, et le Carême approche; Roger Garand et ses Carabins ne manqueront pas de cibles amusantes pour leurs saillies hebdomadaires. Louis Bédard et son orchestre, et les Gamins de la Gamme occupent toujours à l'afiche la partie musicale.

Claudette Jarry



● CLAUDETTE JARRY, populaire artiste de la scène et de la radio, que tous les radiophiles connaissent, est une brillante chanteuse qui a jusqu'ici fait ses preuves à la radio, à la scène comme dans les cabarets de la Métropole. Les auditeurs ont eu l'occasion de l'entendre souvent à Radio-Canada.

MIREILLE

Lundi soir prochain, le 18 février, de 9h. à 10h., le "Théâtre lyrique Molson" — commandité par Molson's — présentera l'opérette "Mireille" sur les ondes du réseau français de Radio-Canada.

Les principaux rôles seront interprétés par Nelly Mathot et Jean-Paul Jeannotte. Jean Deslauriers dirigera l'orchestre; Albert Duquesne sera le narrateur et Roger Baulu, l'annonceur.

Radio-Canada a exprimé les sentiments de la multitude à la mort du roi

La nouvelle de la mort du roi Georges VI parvenait à la salle des dépêches du réseau Français, le mercredi, 6 février, à 5h.45 du matin. Elle était communiquée aux auditeurs dès la reprise des émissions et, aussitôt, la direction du réseau contremandait toutes les émissions commanditées.

Pour cette journée de grand deuil, on fit alterner des émissions de musique, des bulletins de nouvelles, des causeries et, dans la soirée, une série de programmes spéciaux.

Radio-Canada mobilisa son personnel et ses meilleurs musiciens pour offrir des programmes

d'une haute tenue.

Les mêmes mesures furent prises le lendemain de la mort de la reine. Dans les jours qui suivirent, l'événement entraîna d'importants changements à l'heure de la matinée de midi. On invita Marcelle Barthe, l'interprète du roi qu'elle avait suivi son voyage au Canada, en et de la nouvelle reine. On eut souvent l'occasion de l'automne dernier.

Voici quelques extraits d'une causerie de l'auteur de *Le Canada canadienne*:

"Notre aimable souverain décédé dans le silence de la mort, comme il aurait peut-être vécu — sans bruit."

"Il a régné pendant quinze ans et un mois sur l'Angleterre, le Commonwealth, l'Inde, l'Australie, de ce siècle, couronné de plus lourde à porter!"

"L'héritage qu'il légua au monde entier est un exemple de dignité, de discrétion, de courtoisie, d'humanité. A son peuple, le Commonwealth, il laisse une reine: Elizabeth, vers qui se tournent aujourd'hui les sentiments affectueux de sympathie, de respect de la part de tout son peuple et de ceux que l'histoire a la Couronne d'Angleterre."

Marcelle Barthe évoqua en la figure de cette jeune reine, 25 ans qui nous visitait récemment avec son époux, le prince Philippe. Souhaitant que le prince qui commence soit aussi brève que celui de la reine Victoria, elle ajoute:

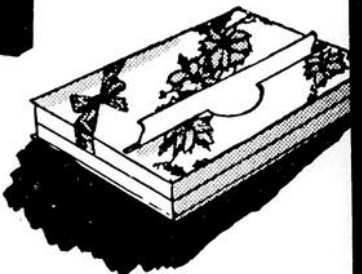
"Puisse aussi qu'une cour féminine soit de bon augure pour un monde de paix et de bonheur. Si la femme ne donne pas sa part à la patrie comme le soldat, elle meurt en son cœur. Elle ne s'extingue pas, elle s'ennuie. Elle s'ennuie de la guerre. Les sentiments de douceur et de paix caractéristiques de la femme, se perdent, par l'entremise d'une guerre, être assez puissants pour sur le monde un espoir calme et de sécurité."

"Vive Elizabeth II!
Vive la Reine!"

AUTOUR DU FOYER

BOÎTE À PAPIERS-MOUCHOIRS

Jolie boîte à bonbons aisément transformée en boîte à papiers-mouchoirs. Taillez une fente avec un demi-cercle au milieu.



Pour conserver FRUITS et LÉGUMES

Cases mobiles, bien aérées. Charpente à 3" du mur. Montants: 2" x 4". Coulissoaux: 1" x 2". Cases: 3" x 30" x 60". Fonds à claire-voie (lames espacées de 1", pour l'aération).



MAIS LA COOPERATIVE AUSSI

organe des Syndicats catholiques du Québec — "Le Tra-se" pose pour sa part la question si l'entreprise est une saturelle et écrit: "On constate la co-existence d'entrepri-ses différentes dans leur structure, entreprises capitalistes, rices coopératives, entreprises où les salariés participent et aux bénéfices. Personne ne songe à nier la légitimité des entreprises capitalistes, personnes ne pense à dé-nier le geste du patron qui invite ses employés à par-tir à la direction et aux bénéfices de son entreprise. Les coopératives, NN-SS, Les Evêques affirment claire-ment: "Nous espérons que ces organismes se multiplieront et deviendront encore plus efficace par le nombre et la qua-lité de leurs adhérents". Il ne faut donc pas s'écarter si, à la recommandations pontificales, les travailleurs récla-ment les structures nouvelles dans l'entreprise.

Le "Le Messager" de Verdun parle aussi de cette on dans un éditorial dont voici le résumé: Les coopérati-tes très nombreuses dans notre province. Mais elles peu-vent servir en plus grand nombre car elles sont un moyen de lutter efficacement contre les trusts, qui à ruine des individus comme des petits marchands, un ex-cessif moyen de garder notre argent chez les nôtres et d'aug-menter notre puissance économique; elles sont pour notre ma-jeur une planche de salut qu'il faut reconnaître et dont il faut servir.

C. de Commerce congrès à Jérôme

Chambre de Commerce de Québec tiendra congrès les 21, 22 et 24 février 1952. Des délégués des 125 Chambres de Commerce de la province prendront part au congrès d'étude de cette an-

prochain congrès permettra d'étudier les diffé-rentes formes d'organisa-tion en affaires, les sujets qui affectent tous les hommes d'affaires, particu-lièrement les propriétaires d'usines industrielles et com-merciales.

Les études principales seront les suivantes:

- 1. Les différentes formes d'organisation en affaires;
- 2. Les avantages et inconvénients des différentes formes d'organisation;
- 3. Le testament;
- 4. La succession;
- 5. Les experts qui prése-ntent les principales études du Québec.

UL LEBEL, B.A., L.L.B., Secrétaire du Conseil Supérieur d'Affaires de la province de Québec.

Le Rév. Père ...

(Suite de la 1ère page)

Ses grands succès ne s'expliquent pas seulement par ses dons naturels d'un caractère unique, il faut en chercher la cause dans son zèle d'apôtre ardent. C'est ce qui inspire avant tout sa parole chaude et convain-cue, ce langage direct et simple avec lequel il transmet aux fou-les les préceptes et par message évangélique de la charité chrétien-ne.

ORAGES ET ARCS-EN-CIEL est le titre de la conférence du Père Desmarais, conférence qui vaudra à ses auditeurs une so-rie d'agréable, de véritable cul-ture, au cours de laquelle leur sera offert de plus plus donne le secret d'être parfaitement heu-reux.

Retour des ...

(Suite de la 1ère page)

Réponse au discours du Trône, par le Président du Congrès.

Offrande de cadeaux Tirage du prix de présence.

Soirée de gala. Les frais de la musique seront fait par l'arche, des Solistes Boudreau, de Lévesque.

Les tempêtes ...

(Suite de la 1ère page)

Sté-Anne de la Poëtière, où les vœux directs qui cette tempête fut la plus dure encore que depuis 1900.

À Montmagny, il a négligé toute la nuit de lundi à mardi, durant une bonne partie de la journée de mardi, et la nuit de mardi à mercredi. La pluie, particulièrement rigoureuse, Mercredi, le train monteur de Campbell est entré dans la nuit en retard d'une demi-heure. Celui de Sherbrooke, at-teignant la même gare deux heures plus tard, a dû être fixé.

Les villes de Rivière-du-Loup et Sainte-Anne furent positive-ment isolées.

Dans les Maritimes, le thermo-mètre s'est maintenu à zéro et il est tombé deux pieds de neige et le vent atteignit parfois plus de 60 milles à l'heure.

Goumiers, froids, le froid persiste, et tout semble redevenir à la normale. Cependant, nous ne sommes qu'à la mi-février.

Elections Lacord ...

(Suite de la 1ère page)

mont fut choisie secrétaire et Mlle Marguerite Cloutier, treso-rière. Les conseillers élus sur proposition furent: secondes: monsieur Mlle Inédia Pouliot, pour le secteur No 1; Cécile Blais, pour le secteur No 2; Louise Poirer, pour le secteur No 3; Mme Ed-mond Rousseau, pour le secteur No 4; Mme Gérard Gendron, pour le secteur No 5.

À Sainte-Perpette, Comte de l'Éclat, les nouveaux respon-sables du cercle sont: M. Paul-E-mile Morneau, président; Henri Cloutier, vice-président et Maxi-milien Daigle, secrétaire-trésorier.

chez les Jeanne d'Arc, Mlle Guil-berge Liège fut élue présidente; Mme Henri Cloutier, vice-prési-dente; Mlle Marcelle Beaupré, se-crétaire-trésorière. Le cercle de St-Pérol sera tenu dimanche, le 18 mai prochain. Il y aura en cette occasion une grande journée antialcoolique.

À Mont-Carmel, Comté de Ka-mouraska, M. Marc Dionne fut élu président; Jos. G. Lévesque, vice-président; les conseillers sont: Henri Lévesque, Ernest Masse, François Bastardins, Thomas Ernest St-Onge, Mme Albert Plourde fut élue présidente; Mme Victor St-Onge, vice-prési-dente; Mme Henri Cloutier, vice-prési-dente; Mlle Marcelle Beaupré, se-crétaire-trésorière.

À Saint-André, Comté de Ka-mouraska, Mlle Geneviève Gar-riault fut élue présidente; Mlle Jeanne Laforte, reclue vice-pré-sidente; Mlle Jeanne Lévesque, fut choisie secrétaire; Mlle Pauline Paradis, secrétaire-trésorière; les conseillers sont Mlle Yolande Marand, Thérèse Dussé, Yvonne Dionne et Jeannette Colas.

Arrestation sensationnelle d'un dynamitarde

L'honorable Juge Herman Ba-rette des Sessions de la Paix, sié-geant à St-Jérôme le 31 janvier, a déclaré coupable un certain Ulysse Côté, de Montréal, accusé de pêche illégale à l'aide de matière explosive, (dynamite) au cours des automnes 1949 et 1950, et l'a condamné à \$800.00 d'amende et les frais, ou à défaut de paiement, à six mois d'emprisonnement.

L'arrestation qui a abouti à l'ar-restation et à la condamnation de l'inculpé, a été menée par le surintendant du département de la Chasse et de la Pêche, pour la région de Montréal, M. Firmin Bourque.

Les offenses avaient été com-mises alors que Côté était contre-maître d'une Compagnie qui ex-écutait des travaux d'excavation sur la rivière des Mille-Îles, près de St-Rose et de St-Eustache. L'inculpé, qui se servait de dynamite pour exécuter les dits tra-vaux, employait également cet explosif pour pratiquer la pêche illégale dans les environs et de-truisait par le fait même des grandes quantités de poissons sportifs et autres. Il fut établi d'après la preuve que ce grave délit s'était prolongé durant les deux automnes 1949 et 1950.

Les agissements de l'inculpé ayant causé un tort irréparable aux milliers d'amateurs de pêche sportive de Montréal et des en-viron, de même qu'à l'industrie touristique de notre Province, l'honorable juge Herman Barrette ajouta, en guise d'avertissement, que de tels agissements nuisaient considérablement à la classe moyenne qui n'a pas le temps ni les moyens de pratiquer leur sport favori. Il mit même dans les régions éloignées du nord; ces gens méritent toute la protection des autorités qui se doivent de leur procurer quelques moyens

Pois de Colombie dans la soupe du Québec

Les pois établissent un pont d'amitié entre deux provinces à 2000 milles de distance.

Les gourmets de l'univers en-tier célèbrent le goût exquis de la soupe aux pois du Québec. Mais une bonne part des pois qui entrent dans la préparation de ce régal gastronomique proviennent non point du Québec, mais de la vallée de l'Okanagan, en Colombie-Britannique. C'est sous ce climat sec de l'Okanagan que poussent le mieux les pois savou-reux et de bonne croissance pour la soupe aux pois. En combinant la sève du pois de C.B. avec la teneur culinaire de la ménagère québécoise, on obtient un chef-d'œuvre qui fait les délices des gourmets.

Les producteurs de C.B. four-nissent au Québec les gros pois blancs, les pois cassés verts et jaunes, les pois entiers et un mélange de pois à soupe. Mais com-ment transporter les pois de l'Ouest jusqu'à l'épicerie québe-coise sans voir crever les sacs au cours de la randonnée? On a résolu le problème avec le sac de "Cellulophane" à double paroi que l'on expédie en caisses de carton d'une douzaine.

de détente et de repos.

L'honorable Dr C.E. Pouliot, ministre de la Chasse et des Pê-cheries, commentant cette nou-velle sensationnelle, a ajouté qu'il s'agissait d'un chef-d'œuvre culi-naire. L'adresse du juge et des officiers de son département, pour la fa-çon non équivoque dont l'is-a-valent appliquer la loi dans une cause aussi grave.

Magasin A VENDRE

Marchandises pour Dames. Logement 1er étage. Sept cham-bres meublées au 2ième pour revenus additionnels. Chauffage eau chaude à l'huile. Grand terrain vacant. Poste cen-tral, centre industriel. Bonne réduction sur stock. Vraie au-baine. Condition facile. Cause de vente: maladie. Écrire à Casier 430, Montmagny.



la bicyclette la plus merveilleuse du monde?

Comment pourriez-vous l'oublier! Mais vous rappelez-vous comment vous avez obtenu l'argent pour l'acheter? Les pièces de dix et de vingt-cinq centimes éparpillées sur l'argent qui vous donnait chaque semaine ne suffisait-elles pas? Vous avez donc cherché à vous faire de l'argent en travaillant après la classe. Peu à peu, le total augmentait. Puis, un beau jour, vous aviez votre bicyclette.

C'est ainsi que vous avez appris la nécessité d'argenter pour obte-nir certaines des choses que vous désirez le plus ardemment. Se pour-rait-il que vous ayez fini par oublier la leçon apprise si vous l'avez longtemps?

Dans l'affirmative, rappelez-vous que — rien n'a changé de la so-nos d'argent en prévision de l'avenir. Et l'on n'a pas découvert de formule magique pour suppléer au besoin d'argenter.

Aujourd'hui, des millions de Canadiens mettent en pratique leur bonne habitude d'épargner en maintenant leurs versements à l'assu-rance-vie, pour protéger leurs familles tout en épargnant en prévision de l'avenir. Ils ont découvert qu'ils doivent épargner réguliè-rement pour attendre leurs buts. Suivez-vous leur exemple?

Les compagnies d'assurance-vie au Canada et leurs représentants

ALOUETTE

Léger-moelleux-de saveur délicate

GIN

ALOUETTE

ALOUETTE - un célèbre qui est reproduit en couleurs 20 échantillons recherchés. Peut être exécuté. Spécifier si on le veut en français ou en anglais. Écrire à Melchers, C.P. 279, Montmagny, P.Q.

GLACIERES ELECTRIQUES

- pour communi-cé, hôtel, magasin, fleuriste, laverie, cultivateur,
- réfrigérateur et réfrigérateur de toutes sortes,
- réfrigérateur pour liquides, crème glacée, poisson, etc.,
- chambre froide pour boucherie, fromagerie, boucherie, etc.,
- refroidisseur d'eau pour pasteurisation.

NOUS VENDONS :

portés et fermes pour réfrigérateur, accessoires électriques, parties de machines à laver, tordues, lumières fluorescentes, tubes et fittings de cuivre cuivres et polés en "V", etc.

NOUS REPARONS :

réfrigérateurs de toutes marques, moteurs, lavages, radios, pompes électriques, grille-pain, fers, pelles, fluorescentes, etc.

Téléphonez, écrivez, ou rendez-vous à

MONTMAGNY, P. Q.

REFRIGERATION MODERNE, Enr.

Adrien GAUDREAU, Prop.

29, St-Ignace. Tél.: 282. Casier Postal 716

ORIGINAL

Nos ateliers, qui disposent du plus bel assortiment de vignettes qui soit, sont, sans conteste, les plus modernes du Bas-St-Laurent.

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Pour vos imprimés de tous genres, si vous tenez à un travail parfait, consultez Les Editions Marquis, Ltée, à Montmagny. P.Q. 19, rue St-Thomas.

UN JOUR DE DEUIL NATIONAL

— Vendredi, 15 février —

A l'occasion des funérailles de George VI, roi d'Angleterre et du Canada, le Gouvernement fédéral ayant proclamé le vendredi 15 février jour de deuil national, les bureaux des Gouvernements, les banques et les tribunaux cessèrent toutes leurs activités. Terre-Neuve et la Colombie-Britannique en ont fait un congé statuaire, incluant les principales industries, comme aux dimanches.

Les écoles, dans toutes les provinces, fermèrent leurs portes et la plupart des grands magasins se sont abstenus de commercer. Les 2,000 cinémas du pays restèrent fermés jusqu'à six heures. Les postes émetteurs de Radio-Canada ont observé de longues périodes de silence.

Dans le Québec et dans l'Ontario, les magasins des Commissions des Liqueurs n'ont pas fait d'affaires. Dans un très grand nombre d'églises, par tout le pays, il y eut des services ou des prières publiques eurent lieu pour l'illustre et regretté disparu.

A Ottawa, M. Saint-Laurent, premier ministre du Canada, a présidé à une imposante démonstration religieuse et militaire au monument des morts au champ d'honneur.

Les journaux ont été publiés comme d'habitude, mais avec des textes appropriés à la triste circonstance.

On sent bien, partout, que c'est un roi véritablement et universellement aimé que pleure aujourd'hui tout le Commonwealth.

"Orages et Arcs-en-Ciel"

Tel est le titre de la conférence que prononcera, au souhancement de l'église St-Thomas, dimanche soir prochain, l'éminent philosophe québécois R. P. Marcel-Marie Desmarais.

Il y a encore des cartes à vendre, chez Mlle Vézina et au magasin A. E. Michon, rue St-Jean-Baptiste.

Que chacun se procure la sienne au plus tôt, pour n'être déçu qu'à la toute dernière minute.

Retour sur le passé

LES MILICIENS DE MONTMAGNY AU SIEGE DE QUEBEC

1759 Quatre compagnies de miliciens de Montmagny se sont rendues à Québec pour défendre la capitale contre les Anglais.

Cinq membres de la famille Couillard-Dupuis ont été tués dans cette bataille. La sépulture de ces citoyens eut lieu à l'église de St-Thomas de Montmagny. L'oraison funèbre du curé Maisonbasse toucha la foule très nombreuse jusqu'aux larmes.

Montmagny a fait sa noble part pour conserver le Canada à la France.

TYPHUS A LA GROSSE-ILE

1847 L'abbé H. Hobson, de Montmagny, s'est dépêché pour secourir les malades en quarantaine à la Grosse-Ile.

L'immigration irlandaise de cette année, écrit un chroniqueur de ce temps, jeta sur les rives du St-Laurent près de cent mille infortunés frappés en majorité par la maladie du typhus qui fit des ravages désastreux à la Grosse-Ile. Quelques prêtres, dont l'abbé de Montmagny, accoururent au chevet des mourants, et s'ils étaient impuissants pour arracher les victimes à la contagion, ils les sauvaient pour le ciel.

CONSTRUCTION DE L'AQUEDUC

1903 Après une chicane qui dura plusieurs mois, la Cour Supérieure du district a annulé le privilège des propriétaires privés de l'ancien aqueduc en bois et le Conseil de Ville de Montmagny, à sa séance du 19 février 1903, présidée par le maire Maurice Rousseau, décida de construire un nouveau aqueduc en fonte et de faire un emprunt de \$50,000 à cet effet. Les propriétaires des maisons payaient des taux qui variaient entre 6 à 10 dollars par année.

MORT DE L'AVIATEUR R. BECHARD

1942 Le sergent-aviateur Raymond Béchard, fils de M. Philippe Béchard, ancien président de la compagnie Bélanger, est mort au champ de bataille, en Europe, le 8 février 1942, à l'âge de 21 ans. Ancien élève du Collège de Montmagny et de l'Université d'Ottawa, officier du Régiment de Montmagny, il était bien connu et estimé en notre ville. Rendons hommage à sa mémoire.

L'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

M^e Jean Lesage a défendu la propriété privée

A L'ASSEMBLEE DE L'ONU, A PARIS

M^e Jean Lesage, député fédéral de Montmagny-L'Islet, a fait plusieurs interventions brillantes à l'Assemblée générale des Nations Unies, à Paris, où il se trouvait en fonction de vice-président de la délégation canadienne. A la fin de la session, il a été élu président d'une commission permanente importante de cet organisme international qui groupe 60 pays.

Nous avons pris connaissance de l'un de ses discours dans lequel il défendait hardiment les conceptions démocratiques de la propriété individuelle et le système agricole canadien.

Les membres de la Commission économique et sociale des Nations Unies discutaient des méthodes

propres à faciliter une réforme agraire dans les pays insuffisamment développés, de façon à améliorer le niveau de vie des masses populaires. Dans ce débat, comme dans tous ceux de l'ONU, deux conceptions s'affrontaient: celle du communisme soviétique, qui, en la circonstance a été présentée par la Pologne, consiste à employer les méthodes des démocraties populaires, c'est-à-dire la collectivisation des terres. Le point de vue des démocraties occidentales, au contraire, est qu'il est nécessaire de respecter la propriété privée, tout en facilitant son accession aux cultivateurs.

Il est à peine besoin de dire (Suite à la page 15)

LA POPULATION CANADIENNE

14,009,429 habitants

Depuis dix ans, l'augmentation est de 2,502,774 âmes, y compris Terre-Neuve.

Lundi dernier, Ottawa nous apprenait que, selon sa définitive compilation, le Canada comptait, en juin 1951, précisément 14,009,429 âmes.

L'Office des statistiques précise que le pays n'a jamais

connu une augmentation aussi éloquent. Transposé en pourcentage, l'accroissement de 1941-51 est au troisième rang des records précédents, soit: 21.9% de 1911 à 21, et de 34.2% de 1901-11.

Pour 1951, ces pourcentages se lisent comme suit: Yukon, 85.10 sur 1941; Colombie-Britannique, 42.47; Territoires du Nord-Ouest, 33.06; Québec, 21.72; Ontario, 21.38; Alberta, 18.00; Nouveau-Brunswick, 12.75; Terre-Neuve, 12.30; Nouvelle-Ecosse, 11.18; Saskatchewan, 7.17; Manitoba, 6.41; Ile-du-Prince-Edouard, 3.56.

La Saskatchewan est la seule province à enregistrer une diminution de sa population, 7.17 pour cent. De 895,992 âmes qu'elle comptait en 1941, elle n'avait que 831,728 habitants en juin 1951.

On le constate, c'est le Yukon qui a enregistré le plus fort pourcentage. La population canadienne s'est donc accrue, en l'espace de dix ans, de 2,500,000 personnes.

Le Canada compte aujourd'hui une population qu'il ne devait normalement atteindre qu'en 1960.

M^e W. Dupont

au Richelieu-Montmagny

Le Club Richelieu de Montmagny aura l'honneur de recevoir lundi prochain, au Manoir Saint-Louis, à six heures, lors d'un dîner-causerie, M^e Wheeler Dupont, C.R., vice-président du Club Richelieu de Québec, qui sera présenté aux assistants par le président du Club Richelieu de chez nous, le Dr Emmanuel Gobeil, optométriste.

M^e Dupont, bien connu et fort apprécié comme conférencier, nous en sommes convaincus, saura vivement intéresser tous ceux qui auront le plaisir de l'entendre.

RAPPORTS DU CONGRES D'HIVER

Vendredi et samedi les 8 et 9 février, l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada a tenu son congrès annuel d'hiver à l'Hôtel Windsor, à Mont-réal. Il a remporté le succès accoutumé.

Le congrès s'est ouvert vendredi après-midi; M. Gérard Brady, "L'Homme Libre", de Drummondville, a souhaité la bienvenue comme président. Il a souligné le rôle indispensable de la presse hebdomadaire, et celui non moins important de l'Association. Il a développé l'idée que les journaux doivent tendre à la perfection.

Le congrès d'hiver mettait d'ailleurs en évidence la thèse du président, car tout l'après-midi fut consacré à une clinique sur la typographie et la mise en page. Ce fut une critique constructive, conduite par M. Louis-Philippe Beaudoin, directeur de l'Ecole des Arts Graphiques, par MM Roch Lefebvre, Roger Cabana et Léopold Groulx, professeur à la même institution. Cette clinique, qui est une véritable innovation, avait pour but d'indiquer aux membres plusieurs secrets de l'art typographique, leur usage dans la disposition des titres, de l'annonce, de la matière à lire, etc. N'étant par terminée à la fin de l'après-midi, elle fut remise au lendemain, à la demande générale.

A 5.30 heures, l'Association des Brasseries de la province de Québec recevait à un coquetel, en l'honneur des membres de l'Association qui, l'an dernier, prirent part avec succès aux concours annuels du meilleur journal, de la meilleure initiative, etc. M. Campbell Smart, président de l'Association des Brasseries, recevait les invités, en compagnie de M. J. A. Desrochers, vice-président, M. Geo. H. Gonthier, gérant général, et M.

Jules Gobeil, secrétaire.

Puis le banquet traditionnel, avec, comme invités d'honneur, l'hon. Jean-Paul Sauvé, ministre provincial du bien-être social, représentant l'hon. Maurice Dupuis, et M. Paul-Emile Côté, député de Verdun, adjoint parlementaire du ministre fédéral du Travail, représentant de l'hon. Louis Lauront. Présents par M. Gérard Brady, ils furent remerciés par Lionel Bertrand, secrétaire de l'Association. MM Sauvé et Côté portèrent tous deux le message d'amitié de leur premier ministre respectif, et indiquèrent de quelle importance la presse hebdomadaire est pour la province de Québec et pour le Canada; M. Sauvé souligne combien la province a pris l'essor, et M. Côté combien le pays était progressif. Dans ce développement extraordinaire, la presse tient une part qu'il convient de souligner.

A la table d'honneur, on remarquait aussi Son Honneur le marquis Camilien Houde et M. Campbell Smart, qui prononcèrent de belles allocutions. Aussi, Mesdames Sauvé, Côté, Gérard Brady, Dan Johnson, Lionel Bertrand; M. Mme Geo. H. Gonthier; M. Dan Johnson, conseiller juridique de l'Association et député de Bagin; M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province; M. Philippe Beaudoin; M. J.-A. Desrochers, M. le bé Omer Genest, le R. Père Lafrenière, Raymond Douville, drien Bégin, et autres.

Au cours de la soirée, les congressistes furent conviés à une soirée récréative, donnée sous auspices de l'Ecole des Arts Graphiques, par les "Comédiens Trébadoirs"; un buffet suivit.

Toute la journée de samedi, consacrée à la discussion des

(Suite à la page 16)

Une personnalité par semaine

M. Chs-A. Bergeron, M. PH.

Inventeur d'un nouveau procédé pharmaceutique, entreprend un voyage en Europe pour pouvoir partir une petite fabrique d'ampoules à Montmagny.



M. Charles-A. Bergeron prend l'avion, à l'aérodrome de Dorval, lundi prochain, pour faire un voyage d'affaire et scientifique en Europe. Il se propose de visiter des centres de recherches en France, l'endroit où l'art pharmaceutique est le plus développé et spécialisé, et ira aussi en Allemagne pour se procurer l'équipement nécessaire à son futur laboratoire et à son entreprise d'où doit sortir une invention qui peut faire une petite révolution dans les milieux pharmaceutiques du monde.

En effet, M. Bergeron travaille depuis deux ans sur une thèse de doctorat en pharmacie qu'il pré-

sentera en mai prochain à l'Université Laval. Cette thèse contient les résultats de ses travaux scientifiques de recherches laborieuses au cours desquelles il mis au point une nouvelle méthode de stérilisation à température normale. Ce procédé nouveau présenterait de multiples avantages pour la médecine, l'industrie des médicaments, veut fonder, lui-même, une petite fabrique à Montmagny pour mettre en valeur sa découverte qui est déjà enregistrée, à son nom, à l'Office des brevets d'invention.

Il se déplaçait, deux fois par semaine, pendant un an et demi, aux laboratoires de l'Université Laval pour y poursuivre ses recherches. Au commencement, travaillait avec le docteur U. D. mers, grand spécialiste et le seul docteur en pharmacie de Québec. Sa mort tragique au Mont Orford l'a privé d'un collaborateur précieux, mais ne l'a pas empêché de réussir.

M. Charles-A. Bergeron vient d'une famille dans laquelle la profession de médecin était une tradition. Son grand-père était un médecin comme le sont aujourd'hui son beau-père et deux de ses cousins; son père est représentant médical à Québec, depuis bientôt 40 ans, de la plu-

(Suite à la page 16)

L GUILLOTINÉ

Revue de l'année au Canadien National

par Donald GORDON, C.M.G., LL.D.

En faisant le bilan de l'année écoulée on ne peut manquer d'être frappé du progrès continu réalisé dans tous les domaines de l'économie canadienne. Notre population a augmenté sensiblement, notre rôle comme pays producteur de richesses est toujours des plus importants et le développement de notre industrie nous a fait prendre rang parmi les principaux pays producteurs du monde.

Notre croissance et nos progrès au cours de l'année écoulée ont été marqués par une tendance marquée dès le début de la seconde grande guerre mondiale qui s'est maintenue depuis. En même temps que de nouvelles et importantes industries se sont établies, la découverte de nouvelles richesses naturelles étendait le champ de notre activité. Des techniques nouvelles ont favorisé l'initiative et l'esprit d'entreprise des Canadiens et ont permis d'ouvrir de nouvelles régions dont les richesses étaient déjà connues de quelque temps, mais n'étaient pas jugées d'exploitation économique.

La situation internationale a contribué à stimuler le développement industriel du Canada. Elle a encouragé la création de nouvelles sources de matériel stratégique et influencé le développement de l'industrie.

Le Canadien National a été, il est de soi, intimement associé à ce développement économique. De Terre-Neuve à la Colombie britannique, nos ingénieurs et représentants du service du développement ont travaillé en étroite coopération avec le gouvernement et l'industrie. Plus de \$600 millions seront investis, dans un avenir prochain, dans des usines et autres travaux le long de nos lignes.

Nous avons commencé la construction d'une ligne de 147 milles entre de Sheridon, Man., à Lynn, où une région renfermant du nickel et autres métaux stratégiques est en voie d'exploitation. Les mines Sherritt Gordon. Des travaux préliminaires ont aussi commencé en vue de la construction d'une ligne de 46 milles entre la Terrasse, C.B., à Kitimat, une usine hydroélectrique et une raffinerie, qui coûteront aux Canadiens \$500 millions, ont été commencées par l'Aluminium Company of Canada. Et ce ne sont là que deux des principaux projets aux-uns de notre chemin de fer a été associé. Il y en a eu plusieurs autres et bien que dans l'ensemble ils soient moins spectaculaires ils contribueront tous à notre bien-être économique et dans la plupart des cas, à notre défense.

Les chemins de fer sont essentiels à l'ouverture de nouveaux territoires. Leur rôle est également essentiel pour le commerce établi, car il permet le transport efficace et économique des marchandises. En 1951, le Canadien National a transporté plus de 90 millions de tonnes de marchandises, 23 millions de colis-messageries et 17 millions de voyageurs. Notre réseau de télégraphes a transmis 14 millions de dépêches et de câbles. Nous avons hébergé trois-quarts de millions de personnes dans nos hôtels.

Personne ne discute le rôle essentiel que jouent les chemins de fer et leurs services auxiliaires. Mais trop souvent, ce rôle est pris pour acquis et à moins d'un changement un peu extraordinaire, comme par exemple le changement des locomotives à vapeur pour des Diesel électriques, le public remarque peu l'effet cumulatif des améliorations apportées par les chemins de fer dans leur matériel, leurs services et leurs techniques d'exploitation. Il n'en

reste pas moins qu'il y a eu progrès constant depuis que les chemins de fer ont rendu possible un trafic transcontinental contribuant à la prospérité d'un pays aussi vaste que le passé, nous avons continué à rechercher les moyens d'améliorer encore nos services. Il est regrettable qu'il n'ait pas été possible d'en venir à une entente avec les propriétaires du second "Narrows Bridge" à travers Burrard Inlet, à Vancouver, ce qui aurait permis au Canadien National d'avoir accès aux ports de Vancouver-Nord et d'aider ainsi à la croissance industrielle de cette ville pour le bénéfice non seulement de la ville elle-même mais de la province en général.

Notre parc de locomotives Diesel a été augmenté de 108 unités. Celles-ci ont été mises en service et nous attendons maintenant la livraison de 57 autres unités qui ont été commandées au cours de l'année. Nos trains directs de marchandises tirés par des Diesel circulent à l'heure actuelle entre Halifax, Montréal et Toronto et entre Montréal et le Lac St-Jean. D'autres Diesel sont en service régulier sur des lignes et à des terminus dans toutes les parties du Canada.

Au cours de l'année nous avons reçu 5,205 nouveaux wagons de marchandises et 70 nouvelles voitures de voyageurs. De plus, des commandes pour mille autres unités de matériel roulant ont été placées. La modernisation des voitures de voyageurs dans nos propres ateliers se continue à un rythme satisfaisant. La livraison de nos wagons à marchandises ainsi qu'un programme de réparation accéléré dans nos ateliers ont permis d'augmenter le nombre de wagons et de faciliter ainsi le transport d'un plus gros volume de trafic. Malheureusement, la disette d'acier et d'autres difficultés ont retardé plus que nous l'aurions voulu la livraison de nouveaux wagons.

L'augmentation du trafic l'an dernier s'est fait surtout sentir dans le grain et ses sous-produits, le bois de pulpe, la pâte de bois, les minerais et concentrés. Malgré beaucoup de difficultés nous avons réussi à croître à rencontrer les exigences de ce trafic et les efforts du personnel du Canadien National pour fournir des wagons aux provinces des Prairies à un moment critique ont été bien notés par les intéressés. Des diminutions ont été enregistrées dans le transport de l'anthracite et du charbon bitumineux, des bestiaux, de l'huile brute, des chassés et parties d'automobiles.

La direction s'inquiète cependant en constatant que les revenus découlant d'un trafic de marchandises plus grand et de plus hauts taux de transport sont encore disproportionnés par rapport au coût grandissant des frais d'exploitation. Le principal décalage se fait sentir au poste rémunération. Nous sommes le plus gros employeur industriel au Canada et la semaine de 40 heures avec augmentation de salaires a majoré considérablement nos frais d'exploitation et affecte notre revenu net.

Nous sommes aussi le plus gros acheteur de matériel industriel et la hausse des prix nous affecte durement. Ainsi, par exemple, le coût du bois a augmenté de 36%, le fer et l'acier de près de 10%, les traverses et les rails de 5% et l'index général des prix pour matériaux de chemins de fer a augmenté de 9%.

Un autre problème d'intérêt national et une cause de soucis est la concurrence grandissante des camionneurs. L'an dernier, dans tout le pays, le réseau des grandes routes a été amélioré et agrandi

par les gouvernements fédéral et provinciaux. De ce fait, la concurrence du pneu s'est trouvée dans une situation encore plus favorable. La question de la concurrence du pneu et du rail en est une à laquelle les chemins de fer ont accordé beaucoup d'études et de temps. Dans l'économie canadienne il y a place et même nécessité pour des véhicules moteurs et des chemins de fer; mais il existe une inégalité de fardeaux et d'avantages entre les deux formes de transport. La solution du problème en partie se résout peut-être de permettre aux chemins de fer d'exploiter plus de services d'autobus et de camions. De nouveaux services sur routes ont été établis l'an dernier par le Canadien National là où il a été trouvé qu'un meilleur service pouvait être donné. Ces services sont et continueront d'être considérés comme complément de notre exploitation ferroviaire qui, nécessairement, doit être l'objet principal de notre attention.

Au commencement de l'année a été publié l'état de la Commission Royale sur les Transports. Quelques-unes de ses recommandations ont servi de base à une législation actuellement étudiée par le Parlement, y compris le principe de législation des taux de marchandises, qui implique surtout un conflit d'intérêt entre expéditeurs. De nouvelles mesures recommandées pour l'ajustement de la structure financière du Canadien National feront beaucoup pour dissiper la voile d'incompréhension qui couvre le résultat de notre exploitation et feront mieux voir la contribution apportée par le réseau à l'économie et à la sécurité de la nation. Le rapport lui-même est un document bien agencé et très instructif. Il fournit une base solide de discussion et facilitera l'étude par le Parlement d'une politique nationale des transports.

Plusieurs autres questions intéressantes ont leur place dans cette revue de fin d'année. Elles comprennent les progrès réalisés dans la construction de la gare à marchandises Bonaventure à Montréal, gare qu'on espère voir terminée l'an prochain. Les modifications et les additions aux approches de la Gare Centrale, travaux actuellement en cours, seront aussi complétés, nous l'espérons, au cours des prochains huit mois.

Au cours de l'année, une étude a été commencée de la capacité et de la disposition des gares de classement et de triage du réseau. Comme résultat a été commencé l'agrandissement de la gare Turcot à Montréal de façon à augmenter sa capacité de 2,500 wagons. A Toronto et à Edmonton les gares à marchandises sont aussi agrandies pour répondre à l'augmentation du trafic à ces deux endroits.

Le système de contrôle centralisé du trafic a été établi depuis Foley jusqu'à Hornepayne, une distance de 148 milles dans le nord de l'Ontario. Nous avons maintenant 450 milles de voies sous contrôle centralisé de trafic.

Au cours de l'année plusieurs visiteurs distingués ont voyagé sur nos lignes, tant dans les trains réguliers que dans des trains spéciaux. Nous avons eu l'honneur de transporter sur notre réseau Son Altesse Royale la Princesse Elizabeth et le Duc d'Edimbourg, durant une bonne partie de leur voyage au Canada et nous sommes honorés des compliments que nous ont adressés nos hôtes royaux sur notre réseau et sur nos services.

En novembre nous avons pris possession de la ligne électrique du Québec Railway, Light and Power Company entre Québec et St-Joachim. Cette ligne donne un raccourci direct avec la subdivision de la Malbaie et nous nous attendons à ce que le trafic de touristes et de marchandises sur cette ligne augmente sensiblement nos recettes.

Durant l'année, le Ministère du Transport a accordé le contrat pour la construction d'un nouveau transbordeur de trains à être exploité par le Canadien National à travers le détroit de Cabot. Ce navire pourra transporter des automobiles, des autobus, des camions et des marchandises entre Terre-Neuve et la terre ferme. Avec les nouveaux docks qui seront construits à North Sydney, N.E. et à

72e Rapport Annuel de la Compagnie de Téléphone Bell

Bien que les revenus de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada se soient accrus de façon substantielle, au cours de 1951, il en a été de même des taxes, des salaires et des autres frais.

Port-aux-Basques, T.N., il constituera une amélioration des plus modernes.

Les travaux de modernisation de l'Hôtel Newfoundland à St-Jean, T.N., et la construction de l'aile de l'Hôtel Macdonald, à Edmonton se continuent. Le nombre des personnes reçues dans nos grands hôtels accusera probablement une légère diminution par comparaison avec l'année précédente, mais les recettes de ces établissements seront plus élevées comme résultats de la hausse du prix des chambres et des repas. Par rapport à 1950, nous avons hébergé plus de monde dans nos hôtels d'été, mais là comme ailleurs, le plus haut coût de la main-d'œuvre et des matériaux se reflète dans la recette nette.

La Compagnie a appris avec plaisir qu'une levée serait construite à travers le détroit de Canso. Cette levée permettra d'accélérer le service de trains entre l'île du Cap Breton et la terre ferme et le système de transport par rail en général. Il faudra réaligner les voies de façon à pouvoir utiliser la levée, mais nos plans sont déjà assez bien arrêtés à ce sujet. L'année 1951 a vu s'établir de nouveaux records pour le volume d'affaires de nos télégraphes en location de fils privés, de transmission de programmes de radio et des cours de bourse, ainsi des messages commerciaux. On continuera en 1952 à agrandir et à améliorer nos principaux bureaux.

Nous entrons dans la nouvelle année avec confiance. Du point de vue économique, social et ethnique, le Canada va de l'avant. Notre contribution consistera à encourager ce progrès en fournissant le service de transport le plus efficace et le plus sûr possible.

révèle le 72e rapport annuel de la compagnie, publié le 14 février.

Les revenus se sont élevés à \$160,781,058, dont près de la moitié — \$78,066,254 — a été versée en salaires. Le total des impôts perçus de la compagnie, au montant de \$22,693,000, équivalant à \$2.91 par action, ou \$12.69 par téléphone.

La compagnie a dépensé \$72,600,000 en travaux de construction destinés à étendre son réseau dans le Québec et l'Ontario, de sorte que ses immobilisations atteignent maintenant \$582,048,747. En tout, 113,424 téléphones ont été ajoutés au réseau, ce qui a porté le total des appareils en service à 1,839,750. Cependant, 76,000 commandes étaient en souffrance, à la fin de l'année, à cause de l'indisponibilité des facilités nécessaires.

Dans ses commentaires sur le rapport, M. Oscar Lamère, gérant régional de la compagnie Bell, a déclaré que 130 téléphones ont été mis en service à Loretteville, au cours de 1951, ce qui a porté le total des appareils en usage à 1544.

Voici brièvement les autres points saillants du rapport: le revenu net pour l'exercice financier 1951 a touché \$2.08 par action, comparativement à \$1.53 par action pour le précédent; les revenus ont été suffisants pour verser le dividende habituel de \$2, mais ont été inférieurs aux besoins de surplus; la moyenne quotidienne des appels urbains s'est accrue de 5.8 pour cent; le volume des appels interurbains a augmenté de 8 pour cent; le nombre d'employés se chiffrait, à la fin de 1951, par 30,292, dont 19,368 femmes; le nombre des actionnaires a atteint le total sans précédent de 83,551 dont 97.8 pour cent vivent au Canada et détiennent 87.3 pour cent des actions.

COUPON d'une valeur de \$2.00

Sur l'achat d'un gallon de peinture émail, de marque Narvo ou Sico. UNE PIASTRE — Sur peinture extérieure, pour achat au comptant.

NOM.....

ADRESSE.....

LES APPAREILS DE CHAUFFAGE, ENR.
— Rue St-Jean-Baptiste, Montmagny. —

Les Appareils de Chauffage Enr.

Représentant exclusifs des poêles Moffat, à l'électricité et au gaz.

FAIRBANKS	INGLIS	BEATTY
● Pompes	● Chauffe-eau	● Laveuses
● Laveuses	● Buandières	● Séchoirs
● Fournaies	● Laveuses	● Chauffe-eau
● Chauffe-eau	● Chauffettes	● Repasseuses
● Brûleurs à l'huile		● Poêles électriques
● Poêles Ovier, électriques, 4 ronds, combinés avec fourneau à cuire 12 demi pains. ● Pétrins Ovier, électriques et manuels ● Du système Darling de chauffage par les plinthes ● Des brûleurs Wil, Oil-O-Matic, basse pression ● Des brûleurs Breeze lance-flamme ● Des fournaies Coleman ● Des buandières Bendix ● Des séchoirs Bendix ● Des réfrigérateurs Astral, Servel à l'électricité, au gaz et à l'huile ● Des radios Emerson et Admiral ● Des machines à bois Poitras & Fils, de L'Islet Station ● Réfrigérateurs: Frigidaire et Général Electric		
DISTRIBUTEURS des peintures SICO, MURPHY, NARVO, TOTALUME (Anti-rouille) de Jacquays-Strake Bicyclettes de courses françaises Automoto et Gachon Tuyaux d'amiante "Transite" de C.-J. Manville Fournitures de plomberie en général.		

Les Appareils de Chauffage Enr.

Philippe GLASSON, Prop. — Tél. Rés.: 141
107, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny. Tél. Aff. 141w.

Raymond Paré, B.A.

Courtier d'assurances Agréé
ASSURANCES GENERALES

Bur.: 31, rue De la Gare Rés.: 40, rue St-Ignace
tél.: 261 tél.: 308-W

MONTMAGNY

ORIGINAL

C'est la mode

La mode est aussi vieille que le monde. Et même s'il ne semble pas y avoir eu une très loigie évolution depuis la feuille de vigne que portait notre mère Eve jusqu'au maillot Bikini dont se couvrent parfois ses descendantes, il n'en reste pas moins que la mode a subi de continues transformations, qu'elle s'est toujours avérée la coutume humaine la plus changeante et la plus éphémère.

La mode est à la femme ce que la fleur est au jardin, précieuse et inséparable. A l'âge atomique comme au temps des civilisations anciennes, elle conserve son attrait, elle maintient son emprise, elle influence toujours la pensée de la femme.

Madame dit à sa fille: "Mais voyons, ma chérie, ça n'a pas de sens. Tu ne peux pas porter, en plein hiver, des souliers comme ceux-là. Tu vas t'enrhumer!" Et Mademoiselle de répondre: "Mais Maman, c'est la mode!"

Monsieur dit à Madame: "Non mais, tu deviens folle! Payer 75 dollars pour cette robe-là! Est-ce que j'ai l'air d'un millionnaire? Tu penses peut-être que je fabrique l'argent?" Et madame de riposter: "Soixante-quinze dollars, c'est pas la fin du monde! Et puis, cette robe, c'est quelque chose de bien, ... c'est chic, ... c'est la mode!"

Où, c'est la mode, argument péremptoire devant lequel s'écroule toute philosophie, surtout celle des maris, baromètre par excellence de l'éternel féminin. Mais la mode est plus qu'une vanité collective ou une fantaisie passagère. Elle représente un rouage important de notre économie nationale, puisqu'elle sert de débouché à l'une des industries canadiennes les plus importantes, celle des filatures. C'est pour cette raison que les cinéastes de l'Office national du film viennent de réaliser un métrage intitulé C'EST LA MODE. Ce documentaire offre une vue d'ensemble des créations canadiennes les plus récentes dans le domaine de la mode, en même temps qu'il constitue un reportage sur la fabrication des tissus dans notre pays. Il sera distribué d'ici peu dans la série *En Avant, Canada*, que réalise l'Office national du film.



COURRIERS DES PAROISSES

NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE

STATISTIQUES

Au cours de l'année écoulée, il y a eu, dans notre paroisse, 25 naissances, 8 mariages et 10 sépultures.

Notre localité compte maintenant une population de 810 âmes, réparties en 154 familles. Le nombre des communicants est de 642 et celui des non-communicants de 168. On a distribué, durant l'année 20,000 communions.

EUCHRE

Dimanche le 24 février, il y aura une partie de cartes, dans la salle du Couvent. Cette soirée est organisée par les Cercles Lacordaires et Ste-Jeanne D'Arc. Les prix seront déposés chez M. Gérard Côté. Bon succès.

SUCCES AU COUVENT

Concours de janvier

1ère année — Dolorès Mercier, Noëlla Langevin et Jean-Claude Langevin.
2e année — Jean-Claude Giroux, Georges Collin et Lysette Lechassur.
3e année — Michel Côté et Jean-Guy Castonguay.
4e année — Jacques Boulet, Rosario Morin et Henri-Louis Collin.
5e année — Diane Morin, Viviane Langevin et Régnald Robin.
6e année — Cécile Montminy et Michel Collin.
7e année — Raymond Montminy, Juliette Côté et Carmelle Collin.
8e année — Marguerite Godbout et Gilbert Tanguay.
9e année — Oriette Gaudreau et Ghislaine Collin.

LA NOUVELLE-ZELANDE

C'est Abel Tasman qui, en 1642, a découvert la côte occidentale de la Nouvelle-Zélande.

ST-PIERRE

FUNERAILLES DE M. ARTHUR LACHANCE

Récemment, en l'église paroissiale de St-Pierre, ont eu lieu les imposantes funérailles de M. Arthur Lachance, décédé, à sa résidence après une longue maladie, à l'âge de 82 ans. Le regrettable disparu laisse dans le deuil, outre son épouse, née Angéline Proulx, cinq fils et quatre filles.

M. l'abbé L.G. Paquet, curé de St-Pierre, a présidé la levée du corps et chanté également le service, assisté de MM. les abbés J.-B. Bélanger et H. Paquet, curés respectifs de Berthier et St-François.

La chorale paroissiale, sous la direction de M. A. Blais, maître de chapelle, a rendu la messe de Requiem. Des motets de circonstance furent rendus par MM. A. Paquet, de Montmagny et Gérard Beaumont, de St-Pierre. Mme E. Talbot touchait l'orgue.

M. Anginard Picard portait la croix et les porteurs étaient: MM. Numa Proulx, Hilaire Proulx, A. Proulx, Philippe Gagné, tous neveux du défunt. Conduisaient le deuil: Ses fils: J.-Arthur, René, Fortunat, Pierre-Paul, de St-Pierre, Henri, de Nashua, N.H.; ses filles: Mlles Marguerite Proulx, de Montréal; M. Claire et Marie-Ange, de Québec; Alice, de St-Pierre; ses petits-enfants; ses beaux-frères et belles-soeurs; ses neveux et nièces et un grand nombre d'amis de la famille.

Dans l'assistance, nous avons remarqué, entre autres, M. le maire Jean Cloutier, MM. Onésime Blais, Léopold et Léon Blais, Léopold Picard, Amédée Gendron, Delphis Picard Sarto Jean, industriel, de St-François; Louis Lachance, Fernand Ruel, Joseph

Dumas, Eugène Picard, O. Chamberland, et une foule d'autres.

La quête fut faite par MM. Octave Morin et Joseph Bélanger. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial, dans le terrain de la famille.

La maison Laurent Normand, de St-Pierre, avait la direction des funérailles.

De nombreuses offrandes de messe, prières et sympathies furent déposées sur cette tombe. La famille remercie par la voix de notre journal.

Nos sincères condoléances aux parents en deuil.

SUCCES SCOLAIRE DE JANVIER

COUVENT DU BON-PASTEUR
11e année — Marcelle Mercier 92%, Agathe Lecomte 83, Agathe Beaumont 88.
10e année — Fernande Proulx 70

9e année — Agathe Bouchard 95, Pauline Mercier 90, Denise Rouleau 90, Imelda Ouellette 89, Monique Beaumont 89, Louise Le-pa-ge 88.
8e année — Lisette Caron 88, 6e année — Hélène Labranche 80, Ghislaine Blouin 80.
5e année — Denise Marceau 79, 4e année — Micheline Cloutier 84.

3e année — Josette Baillargeon 82, Marielle Kirouac 82.
Ecole du Village, dirigée par les SS. du Bon-Pasteur
8e année — Richard Fortin 80, Jean-Claude Boulet 79.
7e année — Marie-Paule Proulx 77, Normand Caron 73.
6e année — P. Armand L. tour-neau 75, Ludovic Proulx 71.

5e année — Françoise Baillargeon 73, Antoine Langlois 71, 4e année — Louise Létourneau 92, Maurice Blais 91, Yvette Gagné 84.

3e année — Louise Gagné 80, 2e année — Raymond Blais 87, Hugues Lachance 83, Lisette Rous-seau 80.

1ère année — Jacques Blais 96, Pauline Baillargeon 95, Gaston Pelletier 92, Lise Gosselin 86, Maurice Langlois 82.

CLASSE DE MUSIQUE Cours Lauréat

Marcelle Mercier 90, Agathe Lecomte 85.

Cours Supérieur

Fernande Proulx 94, Hélène Caron 88.
6e année — Denise Rouleau 90, 5e année — Rolande Mainville 86.

4e année — Micheline Cloutier 88.
3e année — Jean-Claude Kirouac 90, Françoise Baillargeon 84.

2e année — Marielle Kirouac 93, Josette Baillargeon 88.
1ère année — Imelda Ouellette 87, Hélène Labranche 86.

PETITES NOTES

L'OR

Environ 35 pour cent de tout l'or fourni au monde vient de l'Union de l'Afrique-Sud.

ON A VU DES ORIGNAUX
On a vu récemment, de nombreux originaux dans la région de Cordoy Pond, à Terre-Neuve. Ils semblaient voyager par couples.

Le Roi GEORGE VI repose au Windsor

Où sont tous les souverains qu'eut l'Angleterre depuis 192 ans.

A l'heure où paraîtront ces lignes, George VI, notre si distingué souverain, reposera définitivement au Windsor, auprès de tous les souverains qui y furent inhumés depuis 192 ans, sauf la reine Victoria qui, comme on le sait, repose non loin de là, à Frogmore, où fut élevé un mausolée à la mémoire de son mari, le prince consort.

Windsor est à proximité de la Tamise, dans le comté de Berkshire, soit à quelque vingt milles de Londres. Dominée par le château s'y dressant sur une colline, c'est une localité d'à peu près 9,000 habitants. Ce château encercle l'histoire de l'Angleterre depuis les rois saxons. Des légionnaires romains étaient en garnison à Windsor, il y a 2,000 ans.

C'est en 1908 que le défunt roi George V fit bénir, tout à l'arrière-

re du mausolée de Frogmore, nouveau cimetière puis ordonné que seuls les rois et leurs héritiers en ligne directe avaient à être ensevelis en la crypte de la chapelle Saint-Georges. Et c'est là, comme nous le disons plus haut, que repose à jamais George VI.

Le service funèbre eut lieu selon le rite le plus simple de l'Eglise anglicane. Après ce service, le cercueil de chêne fut descendu à quelques pieds sous le plancher de la chapelle et toutes les personnes témoins de la cérémonie dernière l'ont pu regarder pendant quelque moment.

George VI n'est plus. Il est définitivement passé à l'Histoire comme l'un des plus édiants et des plus humbles monarques qu'a jusqu'ici connus l'Angleterre.

Il régnera à jamais au cœur de tous ceux qui le connurent.

Avez-vous une question à poser

CONCERNANT L'ASSURANCE-CHOMAGE OU LE PLACEMENT?

Nous publions sous la présente rubrique des questions concernant l'assurance-chômage et le placement ainsi que les réponses données par la Commission d'assurance-chômage.

Si un point en particulier touchant l'assurance-chômage vous semble obscur, n'hésitez pas à adresser votre question au bureau de la Commission d'assurance-chômage, Edifice Fédéral, rue De la Gare, Montmagny. Nous vous en communiquerons la réponse sous la présente rubrique.

Voici quelques questions et réponses susceptibles de vous intéresser:

Question. — Serai-je privé de recevoir des prestations si je refuse un emploi qu'on m'offre?

Réponse. — Vous devez être capable de travailler et disponible pour un emploi approprié. Une personne qui refuse un emploi jugé approprié peut être privée du bénéfice des prestations pour une période maximum de six semaines. Après une longue période de chômage, l'emploi jugé approprié peut fort bien n'être pas identique à celui que le candidat occupait avant qu'il ne tombe en chômage.

Question. — Je demeure à milles du bureau local; il n'y a pas de service d'autobus et je dois "voyager sur le pouce" quand ne travaille pas. Pourriez-vous m'envoyer mon chèque par poste?

Réponse. — C'est là un problème qui relève du gérant du bureau local. Etant donné que la distance seule ne constitue pas un facteur exclusif, le bureau local doit être consulté pour s'assurer si vous pouvez bénéficier des privilèges relatifs aux réclamations postales.

VIE, FEU, VOL, FOURRURES RESPONSABILITE, ETC., ETC.

Philippe Roy Inc.
COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉES
78, RUE ST-JEAN-BAPTISTE, MONTMAGNY TEL.: 92 RÉS.: 240

Dernière semaine de

La Grande Vente

— de —

A. BACAL

Rue St-Louis

Montmagny.

ENEZ VOIR TOUS LES GRANDS SPECIAUX QUE NOUS OFFRONS, ET VOUS AUREZ LE DOUBLE POUR VOTRE ARGENT.

VIANDES DE QUALITE

Steak de boeuf, la lb.	89¢	Bologna, la lb.	30¢
Rôti de boeuf, la lb.	62¢	Shop de lard, la lb.	53¢
Boudin, la lb.	30¢	Lard haché, la lb.	43¢
SSS ūHllw emfwyp emfwyp		Saucisse pure lard,	
Veau roll, la lb.	80¢	la lb.	55¢
Rôti de lard, épaule,		Jambon épaule, la lb.	48¢
la lb.	39¢		

SPECIAL DE LA SEMAINE: GRAISSE PURE LARD. 17¢

A. GIASSON

BOUCHER — EPICIER

63, rue de la Gare

Tél.: 367-W

Montmagny

L GUILLOTINÉ

LES QUILLES

CETTE SEMAINE

par Rodolphe MAROIS



Concours individuel

Lundi, le 18 février, aura lieu l'ouverture du concours individuel de petites quilles, pour hommes et femmes. Plusieurs trophées sont en jeu pour les futurs gagnants de ces combats individuels. Les candidats intéressés doivent s'adresser, le plus tôt possible, à M. Rodolphe Marois, à la ville des Chevaliers de Colomb.

LIGUE MASCULINE			
Parties du 1er février 1952			
ALLEES 1 et 2			
LE PEUPLE			
g. Bernier	126	188	143
ul Talbot	141	204	148
ger Fréchette	129	111	123
es Roy	235	111	133
Dummy	76	83	72
TOTAL:	707	703	619
— VS —			
EDITIONS MARQUIS			
les Bédard	110	131	168
Montminy	103	147	129
t. Coulombe	80	83	102
rist. Laliberté	81	104	99
P. Tremblay	76	138	72
TOTAL:	450	603	570
Le Peuple gagne 4 à 0.			
W. PROULX			
ALLEES 3 et 4			
an Blouin	116	155	153
y. Blouin	129	155	123
H. Mercier	202	143	124
od. Marquis	123	129	89
on. Marceau	113	127	102
TOTAL:	683	709	591
— VS —			
CHEVALIERS DE COLOMB			
de Blouin	153	109	92
ien Gaudreau	83	75	94
. Hébert	155	100	114
dré Côté	69	95	141
Dummy	113	127	89
TOTAL:	578	506	530
W. Proulx gagne 4 à 0.			
LIGUE FEMININE "A"			
ALLEES 1 et 2			
LEON MICHAUD			
erèse Boulet	97	107	129
equeline Mercier	90	108	93
me C. Gaudreau	94	83	126
onne Michaud	99	160	104
onrad Gaudreau	131	147	91
TOTAL:	511	605	543
— VS —			
MONTMAGNY AUTO			
ma Morin	100	149	87
arcelle Gaumond	102	86	96
me L. Paquet	94	128	81
nette Couillard	123	104	128
ul Talbot	118	131	133
TOTAL:	537	598	525
— VS —			
PEUPLE vs C. DE COLOMB			
arc Lemay	122	91	87
TOTAL:	471	489	490
Royaume de la Confiserie gagne 3 à 1.			
ALLEES 3 et 4			
M. B. C.			
hèrese Métivier	77	99	113
ernande Métivier	113	133	91
icheline Lagacé	109	90	82
armen Sirois	64	94	89
ean Barbeau	83	101	133
TOTAL:	446	517	508
— VS —			
Comptoir de Chaussures			
hisl. Bélanger	102	87	115
l.-Claire Blais	85	84	85
ALLEES 3 et 4			
PAUL ALLARD			
l.-Paule Gazé	73	75	91
odette Fréchette	103	110	86
hèrese Normand	102	77	94
me P. Allard	101	98	91
oger Fréchette	167	143	144
TOTAL:	546	503	506
— VS —			
LE PEUPLE			
laire Fournier	135	91	100
oris Boulet	79	89	74
anot Normand	85	81	105
me Rod. Marois	123	128	116
od. Marois	161	165	174
TOTAL:	583	554	569
Le Peuple gagne 4 à 0.			
LIGUE FEMININE			
Parties du 5 février 1952			
ALLEES 1 et 2			
PIERRE MICHON			
Colette Blais	74	85	83
Marg. Michon	112	74	86
Franc. Michon	96	110	88
Jacq. Mercier	101	68	77
Claude Blouin	99	116	118
TOTAL:	482	453	452

Montmagny a "essayé" la première place en triomphant des Citadelles par le compte 5 - 3

Dimanche dernier, le Montmagny s'est emparé de la première position, au tableau de la ligue Junior "B" en triomphant des Citadelles par le compte de 5-3. Ce fut la troisième défaite consécutive que notre club a infligée aux détenteurs de la première position, en l'espace de deux semaines. Mais deux jours plus tard, mardi dernier, les Citadelles se sont réinstallés de nouveau à la tête de la ligue, à la suite de leur victoire sur le St-Patrick. Ils n'ont toutefois qu'un point de plus que le club Montmagny.

Dans la rencontre disputée à l'aréna locale, dimanche dernier, devant une foule nombreuse, la victoire du Montmagny a été assurée durant la première période par l'avance de 4-1. A la deuxième reprise, Thivierge ajouta encore un but au compte de notre club, mais les Citadelles se sont ralliés deux fois pour réduire l'avance à 5-3. Le meilleur joueur du Montmagny, Armand Després, s'est fêlé un bras en cette période et son absence a mis notre équipe sur la défensive durant le reste de la joute. A la suite de ce repliement bien raisonnable à l'occasion, aucun but ne fut compté à la troisième période et les Citadelles ont dû céder, pour la première fois depuis le début de la saison, mais pour deux jours seulement, la première place au Montmagny.

Delamarre s'est signalé, surtout au début de la partie, et ajouta deux points à son compte. Il a prouvé, une fois de plus, qu'il ferait un excellent joueur s'il pouvait se débarrasser de sa nervosité habituelle. Turcotte ne le suivait pas dans cette amélioration et s'est appliqué à augmenter encore son record de punitions. Després, Thivierge et Allaire comptèrent chacun un but. Deschênes a confirmé sa classe de nouveau et Cadorette aurait mérité un bon point s'il n'avait pas cherché la chicane continuel-

lement. Le pointage a été ouvert par Delamarre qui envoya, sans trop d'effort, dans la cage de Marcotte une passe de Thivierge. Quelques minutes plus tard, et à la suite d'un très beau jeu combiné entre Cadorette et Delamarre, ce dernier alluma la lampe rouge pour la deuxième fois. Allaire a reçu, bien préparé près des buts, le disque de Cadorette et éleva le score à 3-0, à la douzième minute. Faulkner, des Citadelles, déjoua Deschênes lorsqu'il se trouva tout seul devant lui et réduisit l'avance à 3-1. Deux minutes avant la fin de la première période, Thivierge a fait, d'une mise au jeu, une petite passe à Després et celui-ci plaça le disque, du grand cercle rouge, par un coup magistral, dans le coin de la cage des Citadelles.

Au début de la deuxième reprise, Lachance prépara, en déjouant plusieurs adversaires, leinquième et dernier but du Montmagny qui fut compté par Thivierge. Vers la moitié de cette période, les Citadelles réussirent

deux buts assez faciles. Le premier a été enregistré lorsque la rondelle s'échappa d'une mêlée et se faufila traitreusement entre les jambes de Deschênes. Le deuxième fut compté par Pelletier qui enleva à Normand et déjoua seul Deschênes.

Armand Després s'est cogné contre la rampe d'une façon très malencontreuse et dut quitter la patinoire. Les Citadelles voulurent profiter de son absence et risquèrent plusieurs saillies qui restèrent sans résultat.

SOMMAIRE DE LA PARTIE	
Première période	
1—Montmagny: Delamarre, (Thivierge, Turcotte)	7.54
2—Montmagny: Delamarre, (Cadorette, Allaire)	11.25
3—Montmagny: Allaire, (Cadorette, Delamarre) ..	12.03
4—Citadelles: Faulkner, (O'Keefe, Donahue)	14.07
5—Montmagny: Després, (Thivierge)	18.14
Pun.: Bédard, Turcotte (maj.), Turcotte (Mauv. Cond.).	
Deuxième période	
6—Montmagny: Thivierge, (Lachance, Després)	4.39
7—Citadelles: Pichette	9.24
8—Citadelles: Pelletier, ...	12.41
Pun.: Turcotte (maj. et mauv. cond.), Cadorette.	
Troisième période	
Aucun but.	
Pun.: Thivierge, Donahue.	
Punitions de 5 minutes: Lagacé, Turcotte, Cadorette, Auger.	
Punitions de mauvaise conduite: Cadorette, Auger, Turcotte.	

Pour la mascarade de dimanche le 24 fév.

Une grande mascarade aura lieu, à l'aréna locale, le 24 février. On se souvient que la représentation de ce genre eut un grand succès, l'année dernière, grâce au concours de tous les sportifs. Pour répéter cette réussite, tous ceux qui désirent participer à une ou plusieurs des nombreuses attractions, sont invités à s'adresser aux personnes dont les noms précèdent les numéros du programme ci-dessous mentionné.

- M. Bertrand Bernier: Partie de hockey, ligue féminine.
 - M. Hector Leclerc: Partie de hockey, garçons.
 - M. André-Albert Blais: Souque à la corde.
 - M. Julien Côté: Parade des costumes.
 - M. Donat Morin: Course en patins, pour dames.
 - M. Jos. Lacasse: Partie de ballon-balais.
 - M. Georges Cloutier: Course avec sacs.
- Il y aura aussi plusieurs autres attractions spéciales.

VILLE DE MONTMAGNY

DERNIER AVIS

Contribuables qui n'avez pas effectué un arrangement pour le paiement des arrérages de taxes.

AFFAIRES FONCIERES LOCATAIRES

Vous êtes priés de le faire d'ici dix (10) jours, afin d'éviter des procédures coûteuses.

AGISSEZ SANS DELAI

ORIGINAL

LUNDI, 18 FEVRIER, LES AS SENIOR A L'ARENA, DANS

Une grande partie d'exhibitio

DIMANCHE, 18 FEVRIER, A L'ARENA DE MONTMAGNY

Les As jr contre les Citadelles

Le club Montmagny a le congé pour dimanche, mais nos amateurs de hockey auront l'occasion de voir, à l'arena locale, une partie régulière de la ligue junior "B" entre les Citadelles et les As, dimanche, à 2.30 heures de l'après-midi.

La rencontre peut nous intéresser non seulement à cause du jeu solide que présenteront ces deux concurrents dangereux pour notre équipe, mais aussi pour une autre raison particulière: le Mont-

magny pourra reprendre la point, comme à la fin de la semaine dernière, s'il gagne la partie de samedi soir, au Colisée de Québec, et au cas où les Citadelles n'empocheront pas deuxième position au classement et devancer les Citadelles d'un point à cette occasion, et seront battus, dimanche, à Montmagny.

Au cours de cette semaine, les Citadelles ont remporté une victoire sur le St.Patrick et semblent ne pas vouloir abdiquer et se laisser dépasser, au moment

où la cédule du circuit touche à sa fin. Mais les As peuvent encore rattrapper quelques points qui les séparent du Montmagny et des Citadelles, les deux clubs engagés déjà directement dans la lutte pour la première place. De l'avis général, les As sont même dangereux, pour les parties finales, à cause de leur défense solide.

Pdisqu'il s'agira des points très précieux, nous sommes en droit de nous attendre à une rencontre contestée de très près.

LE FAMEUX AS, JEAN BELIVEAU, A MONTMA

Lundi soir, le 18 février, l'arena locale sera le théâtre d'une exhibition sportive extraordinaire. Les AS SENIOR ont convenu de venir jouer à Montmagny, contre le club de la ligue junior "B".

Pour assurer au public un spectacle vraiment excitant, le jeu de deux équipes d'une puissance à peu près égale, le pilier visiteurs distingués, Punch Imlach, prêteront quelques-uns de leurs joueurs à notre équipe. Il est même probable que la première montante du hockey au Canada, Jean Béliveau, jouera pour le Montmagny. De cette façon, nos amateurs sportifs auront l'occasion de voir chez nous l'exemple et l'illustration d'une partie de la première classe.

Le président des As, Jack Latter, viendra personnellement encourager l'équipe. La mise au jeu solennelle sera faite par l'hon. Antoine, qui sera accompagné de l'hon. Gerald Martineau, conseiller législatif.

Une occasion d'un régal sportif qu'il ne faut pas manquer.

JEUDI DERNIER, DANS UNE JOUTE AMICALE, A L'ARENA

Le Montmagny défait le Cap-St-Ignace 11-4

Le Montmagny a reçu, jeudi soir, la visite du club du Cap-St-Ignace qui compte parmi ses membres des joueurs de l'ancien club de Montmagny, de l'année passée. Le public très intéressé, venu en grand nombre de la localité voisine, assistait à cette joute amicale, curieux de voir les anciens habitués de la glace de l'arena se mesurer avec les jeunes de l'équipe junior "B". Les gageures allaient bon train avant le début de la partie et l'on s'attendait à une joute bien serrée. Mais la technique et la combinaison eurent vite le dessus sur la bonne volonté et les efforts pas assez coordonnés de l'équipe de Cap-St-Ignace.

Au cours de la deuxième et de la dernière période, les visiteurs réussirent, par moments, à donner du travail à Deschênes, mais

ils oublièrent trop souvent, dans leur zèle de presser et de menacer les buts du Montmagny, d'assurer leur défense et ont reçu, ainsi, plusieurs buts qu'ils auraient pu empêcher.

Bernatchez, Morin et Paquet, du club visiteur, se signalèrent de temps à autre et comptèrent chacun un but. Le quatrième fut enregistré par Joncas.

Le Montmagny a mis en ligne, à la place de Després, absent à cause de son accident de dimanche passé, un autre bon compte de la ligue, Marcel Houde, du St-Patrick.

La mise au jeu a été faite par le maire de Cap-St-Ignace, M. R. Méthot, accompagné de M. Paul Allard et M. Laval Paquet. Félicitons tous les joueurs d'avoir conservé le ton amical à cette rencontre que les deux clans du

public voulaient réchauffer avec beaucoup d'ardeur, bien sportive d'ailleurs.

A la première période, le Montmagny a pris l'avance de 4-1 par des buts de Thivierge (2), Delamarre et Cadorette. Vers la moitié de cette période, Paquet marqua le premier but pour le Cap-St-Ignace lorsqu'il réussit à tromper le gardien par un mouvement de corps.

Les visiteurs ont repris leurs forces au cours de la deuxième période. Morin, Paquet et Bernatchez sont parvenus à engager des duels avec Deschênes, mais celui-ci les arrêta avec un sang-froid et avec une élégance belle à voir. Le seul but compté dans cette période fut celui d'Allaire qui éleva le score à 5-1.

Encouragés par quelques réussites et le jeu temporairement défensif du Montmagny, l'équipe de

Cap-St-Ignace se lança à l'attaque, à la dernière reprise, en dégageant totalement son arrière-garde. Ce fut à cause de ce manque d'attention et de stratégie que Thivierge et Lachance ont pu compter trois buts en l'espace de deux minutes.

Morin a réduit l'avance à 8-2 par un lancer entre les jambes de Deschênes. Bientôt après, Paquet a manqué le coup lorsqu'il se trouva seul devant la cage. A la sixième minute, Joncas plaça le troisième but au compte de son équipe. A la moitié de cette période, Delamarre dépassa plusieurs joueurs et compta facilement. Quelques secondes après, Cadorette répéta la même chose et éleva le score à 10-3. Le dernier but du Montmagny fut compté par Houde. A la quinzième minute, Bernatchez a reçu de Joncas, près du poteau de la cage, et corrigea le compte final à 11-4.

SOMMAIRE DE LA PARTIE

Première période

1—Montmagny: Thivierge, (Lachance, Houde)	5.33
2—Montmagny: Cadorette, (Delamarre)	10.24
3—Cap: Paquet, (Bernatchez)	11.09

4—Montmagny: Thivierge, (Houde, Lachance)	
5—Montmagny: Delamarre, (Houde, Lachance)	
Pun.: Leclerc, Bernatchez, dard, Normand, Morin, De re.	

Deuxième période

6—Montmagny: Allaire, (Cadorette)	
Pun.: Bédard, Cadorette, cas, Houde.	

Troisième période

7—Montmagny: Thivierge, (Houde, Lachance)	
8—Montmagny: Thivierge, (Houde, Lachance)	
9—Montmagny: Lachance, (Thivierge, Houde)	
10—Cap: Morin, (Bernatchez)	
11—Cap: Joncas, (Paquet, Bernatchez)	
12—Montmagny: Delamarre, (Allaire, Normand)	
13—Montmagny: Cadorette, (Delamarre)	
14—Montmagny: Houde, (Thivierge, Lachance)	
15—Cap: Bernatchez, (Joncas, Paquet)	
Pun.: Bernatchez, Houde chance.	

C'est la saison

Encore deux semaines pour profiter des prix très réduits d'hiver, pour faire l'achat d'automobiles et de camions usagés

A partir du 1er mars, les prix du printemps reviendront en vigueur. Il y aura une augmentation d'environ 5 à 10 pour cent

Venez nous voir, cette semaine, et il nous fera grand plaisir de vous donner tous les renseignements qui pourront vous intéresser

LEGENDRE AUTOMOBILE ET ACCESSOIRES

RUE SAINT-ETIENNE

MONTMAGNY

L GUILLOTINÉ

ANNONCES CLASSIFIÉES

TARIF : — .03 par mot : minimum par annonces : .50.
Strictement payable d'avance.

A VENDRE

maison avec terrain de 100, située près de l'église nas. S'adresser à 6, rue ph, tél.: 214.

e à coudre électrique, de "Singer" en très bonne on. Pour information, s'a à Antonio Nicole, rue St-tél.: 274, Montmagny.

usagé, de marque L'Islet, en ordre. Bonne condition. ser: Victor Duffault, rue app. Collin 5, Montmagny.

fer, 10" x 5", banc outillé plet — scie à fer mécani- feu de forge et enclume — électrique 1/2 force — set ères NC-NF 1/16" à 1" et ge divers d'ajustage méca- — fusil à peinturer avec esseur de 100 lbs de pres- — Installation pour fabri- de chaises chromées com- nt: machine à plier le tuyau, u, étai et 2000 pieds de e d'acier, 1" prêts à chro- our information, s'adresser ES ATELIERS MERCIER, Mercier, prop. 9 rue du r, tél.: 535-W.

Situation stable et payante

agnie bien établie demande représentants, hommes ou es, 25 à 35 ans, ayant l'ha- du public, pour travail et ation facile. Une seule par jour rapporte \$60, par ne. Aucun capital à inves- ucune marchandise à ache- our détails, écrire à: TEX- E INC., Dept. "J", 6548, rue Hubert, Montréal.

VOUS BESOIN IMMEDIATEMENT

me ou femme temps plein ietel pour franchise Wat- dans Montmagny. Ouvrage nt. Rémunération au des- e la moyenne. Aucune expé- e nécessaire. Rien à inves- Ecrivez immédiatement au QC-M-7B, La Cie J. R. Wat- 350 St. Roch, Montréal, Que.

Coffres en cèdre à vendre

nifiques coffres en cèdre, finis r, chêne doré, avec ou sans ti- Priz de la manufacture. S'a- er à Lauréat Corriveau, C.P. Tél.: 57-W-1.

A LOUER

Logement de 2 pièces plus cham- bre de bain, sur un même plan- cher, chède à bois. Prix modéré. S'adresser à Mme Pierre Corri- veau, 7, 7e Rue, tél.: 57-W-1.

ATTENTION

Pour enlèvement de neige et glace sur couvertures, signalez: 612-W. Wilson Gendreau, Montmagny.

Opportunité

Deux voyageurs demandés pour vendre des monuments funéraires à domicile avec l'aide d'agents lo- caux dans la plupart des places situées dans les comtés de Beauce, Dorchester et tous les comtés du littoral de Lévis à Rimouski. Ecri- re à BEAUDET & FRENETTE Ltée, Mont-Joli.

Agents demandés

"JITO vous offre pour \$18.00 l'op- portunité de vous constituer un commerce rémunérateur. Vendez leurs 225 nécessités domestiques comprenant articles de toilette, médecines, culinaires, thé, café, etc. Bon territoire vacants. Dé- tails - JITO: 5130 St-Hubert, Montréal."

Hommes demandés

DEMANDE: Homme compétant comme Détaillant dans comté de Montmagny. Expérience pas né- cessaire. Excellente occasion de s'assurer un vieux commerce pro- fitable où les Produits Rawleigh ont été vendus pendant des an- nées. Gros profits. Produits four- nis à crédit. Ecrivez Rawleigh's Dept. ML-A-525-163, Montréal.

ACHETEURS DE POUSSINS

Assurez-vous de l'obtenir la quantité nécessaire de poussins pour la saison à venir. Nous sommes assurés que de gros pro- fits seront réalisés par les pro- ducteurs qui partent sur le bon pied. MONKTON POULTRY FARMS est un couvoir approuvé par le gouvernement. Prenez avan- tage de notre escompte en plaçant vos commandes dès maintenant. Ecrivez pour listes de prix et catalogue 1952. MONKTON POULTRY FARMS MONKTON, ONT.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Obsèques de M. J.-M. Forgues

Récemment, en l'église St-Tho- mas de Montmagny, ont eu lieu les funérailles de M. Jean-Marie Forgues, fils de M. Adélaïde For- gues et de dame Diana Deladu- rantaye, décédé accidentellement, à Longueuil, le 1er février, à l'a- ge de 21 ans et 11 mois. Il était à l'emploi de Eastern Steel Pro- ducts, Ltd, de Montréal.

Outre son père et sa mère, le regretté disparu laisse dans le deuil ses frères, Téléphore et Marcel Forgues; ses sœurs: Mme Wilrid Dussault (Thérèse), Qué- bec; Mme Edmond Coulombe (Noëlla), Montmagny; Pierrette, Emilienne, Denise, Cécile et Loui- se Forgues. Sa grand'mère ma- ternelle, Mme Alfred Deladuran- taye; sa grand'mère paternelle, Mme Edouard Forgues, de Mont- réal. Ses beaux-frères: Wilfrid Dussault, Edmond Coulombe; ses oncles et tantes: M. et Mme E- mile Forgues, Montréal; M. et Mme Rosario Forgues, Québec; Uldéric, de Québec; Mme Roger Gourgue (Emilienne), Montréal; Jeanne d'Arc, de Québec; M. et Mme Narcisse Boulet, M. et Mme Roch Fortin, M. et Mme Léandrus Deladurantaye, M. et Mme Rodol- phe Deladurantaye, M. et Mme Norbert Deladurantaye, tous de Cap-St-Ignace; M. et Mme Arch- man Defadurantaye, Québec; M. et Mme Louis Blanchet, Montréal; M. et Mme Albias Deladurantaye, Québec, ainsi que plusieurs ne-veux et nièces, cousins et cousi- nes.

De nombreux citoyens et amis de la famille en deuil leur ont manifesté de précieuses marques de sympathies. Au départ des sa- lons mortuaires Ruelland pour l'église paroissiale, une longue escorte se forma pour accompa- gner la dépouille mortelle et as- sister aux funérailles. Portait la croix, M. Yvon Fortin. Les por- teurs du corps: MM. Fernand Bouffard, Raymond Mathurin, O- dion Boucher, Alfred Tremblay, Camille Fortin et Lucien Ouellet. A l'église M. le curé A. Pain- chaud, V.F., fit la levée du corps et chanta le service, assisté des abbés G. Labbé et G. Gariépy, vi- caires, comme diacre et sous-dia- cre.

Conduisaient le deuil: son père, ses frères, beaux-frères, ses on- cles et de nombreux cousins. Par- mi les citoyens figurant dans le défilé, on voyait MM. Wilf. Ca- ron, Cap-St-Ignace; le maire L. O. Roy, Tél. Coulombe, Joseph Roy, André Forgues, Réal Hamel, Québec; Léonard Blanchet, Li- onel Deschamps, Raymond Mas- son, Paul-Y. Turgeon, Gérard Boulay, Fernand Boulet, Ant. Montminy, Julien Poitras, Nor- bert Deladurantaye, Laur. Proulx, Robert Audet, Roger Dionne, Cl. Fournier, Bert-A. Roy, Proc. Mo- rin, Daniel Joncas, Gérard For- tin, Phil. Casault, Emilien Blan- chet, Raymond Mathurin, Rolland Bouffard, Marcellin Couillard, Rolland Bouffard, Marcel Couil- lard, Rolland Côté, N. Labonté, Martin Dumas, Lucien Boulet, A- médec Gamache, Narc. Morin, M. Deladurantaye, de Cap-St-Ignace et plusieurs autres.

Les services de la Maison Mar- cel Ruelland avaient été retenus pour la direction des funérailles. A la famille si cruellement é- prouvée par ce deuil, nos plus vives condoléances.

ENTREFILETS DE PRESSE

Avant toute autre appliquons- nous à bien parler la langue française.

Comme nous aimons notre mè- re, aimons à bien parler notre langue maternelle.

Le français est parlé par tous les hommes de haut savoir.

Les plus gracieuses princesses se font une gloire de parler la langue française.

Le français est une langue of- ficielle en diplomatie.

Ce sont les chansons maternel- les qui ont affiné l'âme de la ra- ce du Canada français.

Nos institutions, notre langue et nos lois, voilà notre plus pré- cieux héritage ancestral.

8, rue St-Louis.

Montmagny

Raymond Lortie

B.A., D.W.S.A., M.W.S.A.A.

— Téléphone: 420W —

Organisation — Administration — Comptabilité

J.-E. DENAULT, M.D.
Rue St-Ignace. Tél.: 364
Rayons X
Consultations au bureau:
9 à 11 h. a.m. — 1½ à 3½ h. p.m.
Le soir: Lundi, mercredi, vendredi,
cas urgents: toutes les heures
R.X.: 8 à 11 heures a.m., sauf pour
cas d'urgence.

Dr G. Fortin
MEDECIN-CHIRURGIEN
Hôtel-Dieu de Montmagny
BUREAU: 7, rue Ste-Julie
(Voisin Hôtel de Ville)
Tél.: 462 MONTMAGNY

Dr A. Richard
MEDECIN
Hôpital: avant-midi
Bureau: après-midi et soir.
3, de la Fabrique, MONTMAGNY.
Tél.: 123

Edouard Gagnon
AVOCAT
Bureau: lundi
Hôtel Montmagny Inn
9 A. M. à 9 P. M.

Tel.: 53
Dentiste
Dr J.-L. LAVALLEE
Chirurgien-Dentiste
39, St-Jean-Baptiste, Montmagny.

Bureau: 592 Rés.: 117 W.
Gonz. Bélanger
NOTAIRE
2, rue St-J-Baptiste, Montmagny

Téléphone: 72 (Edifice Allard)
Paré & Daveluy
Avocats
Jules Paré, Ernest Daveluy
Rue St-J-Baptiste, Montmagny.

LOUIS PELLETIER
NOTAIRE
30, rue St-Thomas — Tél.: 42
Montmagny.

Joseph Marineau
AVOCAT
31, de la Gare, Montmagny.
Tél.: 194

Emmanuel Gobeil, O.D.
Spécialiste de la vue
— Edifice Allard —
Montmagny. — Tél.: 43

Spécialiste

Bureau à Montmagny :
le samedi
à l'Hôpital

Dr Paul Bigué
Ex-élève des hôpitaux
de Montréal et New-York
SPECIALITES :

Maladies des Yeux, Oreilles,
Nez, Gorge,
449, 3e Avenue — Québec.

Robert Dorval

Arpenteur-Géomètre
MONTMAGNY, Qué.
Tél.: 416w Rue St-J-Baptiste
Tél.: 37 19, rue St-Thomas,
Bureau du Journal

ODILON de la DURANTAYE

B.A., L.S.C., C.A.

Comptable Agréé.

24, rue Saint-Jean-Baptiste, Montmagny.

— Téléphone : 511-W —

Sirois, Caron, Renaud, Corriveau & Cie

Comptables agréés

Fernand Sirois, L.S.C., C.A. Gérard Renaud, M.S.C., R.I.A., C.A.
Bertrand Caron, B.A., M.S.C., C.A. Lionel Corriveau, M.S.C., R.I.A., C.A.
Robert Racine, B.A., L.S.C., C.A. Lucien Pouliot, L.S.C., C.A.

Edifice LE PEUPLE — Tél.: 73

Québec - Jonquières - Montmagny - Rivière-du-Loup

Bureau: Rue St-Thomas
MONTMAGNY, Qué.

Tél.: Bureau: 205
Rés.: 106

— ASSURANCES —

CLAUDE PAQUET

COURTIER D'ASSURANCES

FEU — VOL — AUTO — ACCIDENTS — RESPONSABILITE, etc.

Wilfrid Leblanc

MARCHAND GENERAL

Spécialités: Epicerie, Ferronnerie, Matériaux de Construction, Ciment, Bardeaux d'Asphalte et d'Amiante, Papier à Couverture, Clous, etc.

Assortiment complet des fameuses peintures GLIDDEN, JAPA-LAC et SPRED-SATIN

Nourriture de marque QUAKER pour tous les animaux de la ferme: Porcs, Vaches, Poules, Poulets, Dindes.

35, rue ST-LOUIS, Tél.: 148 MONTMAGNY

Les Ateliers Mercier

SPECIALITES :

Fabrication de fauteuils en sections, réparation générale de chesterfields, studios, etc.

P.-E. MERCIER

Téléphone : 535-W.

MONTMAGNY, P.Q.



9, rue du Manoir,

ORIGINAL

Funérailles de M. Henri Morin

D'imposantes funérailles ont été faites mardi, le 5 février, en l'église St-Thomas, à M. Henri Morin, époux de dame Alice Roy, décédé le 2 février, à l'âge de 41 ans et 5 mois. Des citoyens en vue, des hommes d'affaires, des représentants de différentes associations figuraient dans le défilé et à l'église.

Outre son épouse, lui survivent 3 enfants: Shirley, Doris et Micheline. Ses frères: Lucien, Joseph, Albert, Jean-Paul, Maurice et Guy. Ses sœurs: Mme Alfred Nicole (Géraldine), Mme Chs.-O. Beaudoin (Rolande), Fernande et Marie-Claire. Ses beaux-parents: M. et Mme Amédée Roy, de St-Pierre; aussi ses demi-frères et sœurs: Amédée et Donat; Mme Alfred Poulin (Annie); Mme Ls. P. Robitaille (Jeannette), Mme Jos. Poliquin (Étiennette), ces derniers tous des États-Unis. Ses belles-sœurs: Mme Lucien Morin (Desneige); Mme Narcisse Morin (Lucille); Mme Jos. Morin (Irène); Mme Albert Morin (Évelyne); Mme Jean-Paul Morin (Marie-Berthe); Mme Hect. Gaudreau (Cécile); Mme Paul Boulet (Jeanne); Rolande, Mme Jos. Proulx (Rita); Lucille et Jeannine; Mme Omer Roy (Marie-Marthe); Mme Jos. Roy (Lucienne); Mme Emile Roy (Rose); Mme W. Roy (Rita); Mme Robert Roy (Raymonde). Ses beaux-frères: Omer, Joseph, Emile, Wellie, Robert, Paul, Jules et Gérard Roy; Alfred Nicole, Charles-A. Beaudoin, Alfred Poulin, L.-P. Robitaille; Jos. Poliquin Hector Gaudreau, Paul Boulet, Jos. Proulx, Antoinette Pelletier, Rita Guay. Cousins et cousines: Georges et Gabrielle Talbot, Diane Dubé, amies de la famille. Lui survivent en outre, plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces.

M. Alfred Nicole portait la croix. La dépouille mortelle: Omer, Joseph, Wellie, Paul, Jules et Gérard Roy, tous beaux-frères du défunt.

A l'église, la levée du corps a

été faite par M. le curé A. Painchaud, V. F. M. l'abbé G. Gariépy chanta le service, assisté de MM. les abbés G. Labbé et Jean-Paul Boulanger. La chorale paroissiale fit les frais du chant.

Le deuil était conduit par ses frères, beaux-frères, ainsi que par ses cousins et neveux. A la suite des membres de la famille dans les rangs du défilé: MM. Rodolphe Després, Eug. Bernier, Léop. Bouchard, Emile Cloutier, Emile Gaudreau Proc. Morin, Narc. Morin Damase Beaudoin, J.-M. Bouchard, J.-Charles Bernier, Magloire Coulombe, A. Adéard Gaudreau, Proc. Giasson, Tél. Coulombe, Charles Joncas, Léo Cloutier, Raymond Poulin, Amédée Morin, N. Labonté, Léon Gaumond, Albert Boulet, Amédée Gamache, Henri Boulet, Chs.-E. Létourneau Alb. Blais, Raymond Collin, Laurent Collin, Fredinand Rousseau, W. A. Ringuet, Will. Rabideau, Emile Giasson Adalbert Cloutier, Léo Laberge, Phil. Casault, Pierre Coulombe, Jos. Montminy, Amédée Boulanger, Amédée Gendreau, l'échevin J.-M. Corneau, Nap. Aubin, Ubald Tétu, Raymond Bilodeau, Ros. Rochefort, André A. Blais, Wilfrid Leblanc, Paul-E. Godin, Jacques Roy, P.-E. Proulx, Geo. Langlois, Robert Dumont, Victorien Caron, Nap. Bernier, Aug. Rousseau, Pierre Létourneau, St-Pierre; Désiré Gaulin, Lévis Boulanger, Jos. Corriveau, Gérard Gaudreau, D. Joncas, Louis Poirier, Joseph Poirier, Réal Morin, Pierre Nicole, Jeulin Poiras, Wilf. Caron, Cap. St-Ignace, Edmond Rousseau, M. Cloutier, Irénée Poirier, maire de St-Thomas; Emile Langlois, Donat Morin, Raoul Gaumond, Séraphin Gamache, Philémon Boulet et nombre d'autres.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Laurent Normand, rue du Pont, à Montmagny.

Nos vives condoléances à la famille en deuil.

Obsèques de Mde J. Eug. Roy

Un imposant hommage a été rendu à la mémoire de dame Eva Fortier, épouse de feu M. J.-E. Roy, décédée à Montréal, le 7 février, à l'âge de 59 ans et 11 mois. Sa disparition affecte une famille avantagusement connue et estimée de notre ville. Les funérailles se sont déroulées vendredi, le 8 février, en l'église St-Thomas, au milieu d'un imposant concours de parents et d'amis et de plusieurs délégués de différentes communautés religieuses de la ville.

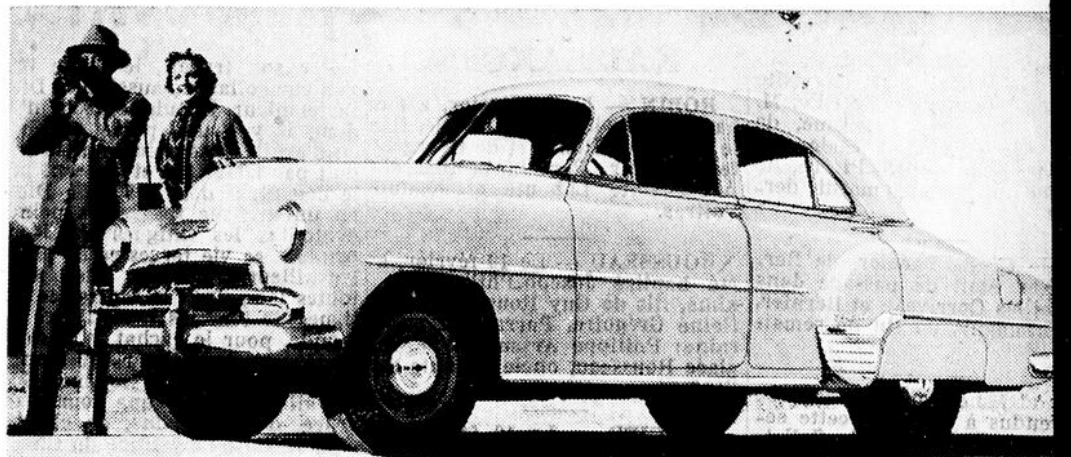
Elle laisse dans le deuil ses fils: Georges et Jean-Marie Roy; ses filles: Bernadette, Madeleine et Berthe. Sa mère, Mme Nap. Fortier; ses frères: Adjutor, Freddy, de Québec; Laurent, de Montmagny; sa sœur, Mlle Marie-Blanche Fortier, ainsi qu'une sœur adoptive, Mlle Josephine Gamache. Ses belles-filles: Mme Georges Roy (Carmen Morin); Mme Jean-Marie Roy (Eva Roy); un gendre, Victorien Jean; ses beaux-frères et belles-sœurs: Alfred Gagné, Camille Roy; Mmes Adjutor, Freddy, et Laurent For-

tier, Mme Alfred Gagné; Mlles Jeanne et Marguerite Roy. Trois petits-enfants: André-Jean, Louise et Marie Roy, ainsi qu'une foule de neveux et nièces, cousins et cousines.

A l'église, la cérémonie religieuse fut solennelle. M. le Curé Alb. Painchaud, V.F., présida la levée du corps et chanta le service, assisté qu'il était des abbés G. Gariépy et A. Poitras, qui agissaient comme diacre et sous-diacre. Au chœur, MM. les abbés Hercule Nicole, ancien curé de l'île-aux-Grues et Joseph Brochu, cure de St-Mathieu. Mlle Madeleine Tremblay accompagnait à l'orgue la chorale des hommes qui rendit la messe de Requiem et les motets de circonstance.

La croix était portée par M. Eugène Rochefort, tandis que MM. Jules Normand, Venant Corriveau, Jean-Marie Corriveau et Bernard Gaudreau, remplissaient les fonctions de porteurs du corps. Les confréries du Tiers-Ordre et de la Ste-Famille, auxquelles appartenait la défunte, étaient représentées par mesda-

La Chevrolet 1952



LA CHEVROLET POUR 1952 présente un plus grand confort de roulement, grâce au remaniement des amortisseurs, une performance améliorée, grâce à des perfectionnements de la carburation et à un nouveau genre de montants du moteur; elle offre aussi une grande variété de nouvelles couleurs extérieures avec lesquelles viennent s'harmoniser la garniture et les draps de l'intérieur des modèles de luxe. Une nouvelle grille de radiateur, une ornementation nouvelle et le métal brillant contribuent à faire paraître la voiture plus basse et plus longue. Onze modèles sont offerts, y compris le Bel Air populaire, un modèle transformable et une voiture de service d'hôtel. On voit ici le sedan quatre portières Chevrolet 1952 Styleline Deluxe.

mes Raoul Corriveau, Wellestan Nicole et Mlles Joséphine Corriveau et Yda Bernatchez. Le long cortège qui accompagna la dépouille mortelle des salons mortuaires à l'église, était composé de parents et d'amis de la famille, ainsi que de nombreux représentants de différentes classes de la société. Conduisaient le deuil: ses deux fils, ses frères, ses beaux-frères, son gendre. Figuraient également, ses nombreux neveux et cousins. Furent remarqués dans les rangs du défilé: MM. Wellestan Nicole, Alphonse Labrecque, Pierre Thibault, de L'Islet; Dr Paul Dupuis, J.-S. Bélanger, de L'Islet; Raoul Corriveau, Joseph Paré, Damase Beaudoin, Philippe Roy, Antonio Paré, Jos. Boulanger, Rodolphe Mercier, Raoul Boulanger, Raoul Lévesque, Tél. Coulombe, Edmond Rousseau, Antonio Laberge, Ernest Ringuet, Marcellin Normand, Jos. Marneau, avocat. Chs.-C. Dupuis, Emile Boulanger, Misaël Bernatchez, de Montréal; Reynald Normand, Raymond Masson, Jos. Gaudreau, le maire Louis O. Roy, l'échevin Patrice Corriveau, Dr Eugène Bernatchez, O.D., André Paré, Clément Boulanger, Ekariste Laflamme, J.-A. Caron, W.-A. Ringuet, Jules Michon, E. mile Gaudreau, Edouard Normand, J.-M. Proulx, Ch. Joncas, Roger Boulanger, André Corriveau, G.-A. Collin, R. Rochefort, Albert Caron, Donat Poirier, René Corriveau, Léo Laberge, Jos. Montminy, André Auclair, Sam. Blanchet, Aimé Dion, Désiré Gaulin, Albert Blais, Nap. Aubin, Rol. Simonneau, Henri Boulet, Gonzague Bélanger, N.P., Jules Blanchet, avocat; Jos. Thériault, Proc. Giasson, Jos. Corriveau, Patrice Huot, Alex. Fournier (du village), Albert Gaudreau, Laurent Boulet, Gérard Boulet, Adéard Gaudreau, Amédée Fournier et nombre d'autres.

La Maison Marcel Ruelland, de notre ville, avait la direction des funérailles.

"Le Courrier de Montmagny" offre aux parents de la regrettée défunte, ses sincères condoléances.

Me JEAN LESAGE . . .

(Suite de la page 9)

que Me Jean Lesage a énergiquement défendu cette dernière conception qui venait d'être soutenue auparavant par le délégué de la France.

M. Lesage a posé les deux principes suivants au nom de la délégation canadienne:

1.—Des réformes agraires sont nécessaires pour que les pays sous-développés améliorent les conditions d'existence des masses.

2.—L'initiative de ces réformes doit incomber aux pays intéressés, avec la collaboration et l'appui technique de l'O.N.U.

Le délégué canadien a constaté avec satisfaction que la résolution présentée par le Brésil, le Pakistan et les États-Unis pendant la dernière session du Conseil économique et social s'était inspiré de ces principes, et c'est pourquoi il a déclaré soutenir cette résolution.

M. Lesage a cité alors l'exemple du Canada "pour démontrer qu'un système agricole pacifique

De brillantes nouvelles couleurs, une opulence inconnue jusqu'ici dans des voitures du domaine des bas prix, un roulement plus doux, une puissance plus nerveuse, tels sont les points saillants des nombreuses améliorations qui caractérisent les Chevrolet 1952, que vient d'annoncer la General Motors.

D'une élégance et d'une performance distinguées, la nouvelle Chevrolet répond sous tout rapport aux rigoureux standards qui lui ont valu la position dominante qu'elle occupe dans l'industrie. En 1951, Chevrolet a encore vendu plus de voitures que tout autre fabricant.

Les nouveaux modèles, actuellement exposés dans les salles de montre des marchands offrent en particulier:

Un confort supérieur, grâce à des changements radicaux dans les montants du moteur et au remaniement des amortisseurs.

Une performance améliorée, dans les plus rudes conditions de conduite, grâce à des perfectionnements de la carburation.

Une grande variété de couleurs extérieures, avec lesquelles viennent s'harmoniser la garniture et les draps de l'intérieur des modèles de luxe, offre un choix étonnant à l'acheteur d'une Chevrolet.

Les modèles exposés donnent une bonne idée des onze types de carrosserie compris dans l'assortiment de voitures Chevrolet pour 1952. Il y a un modèle transformable et une voiture de service d'hôtel. Cette année encore, la General Motors produira deux séries, la Special et la Deluxe.

Entre le coupé d'affaires ultra-pratique et l'élégant Bel Air, la présentation de cette année offre un assortiment extraordinaire de carrosseries, d'aménagements et d'accessoires.

L'attrait des récentes Chevrolet tient à la beauté équilibrée du dessin. Une grille de radiateur et une ornementation nouvelles se joignent à l'usage du métal brillant pour faire paraître la voiture plus basse et plus longue.

Les carrosseries Fisher ont conservé la spacieuse de l'an dernier, mais les intérieurs possèdent à un plus haut degré que jamais le cachet de la construction sur commande. Dans les "intérieurs harmoniques" des modèles de luxe, par exemple, le capitonnage deux tons est fourni en gris, en bleu ou en vert. Les couleurs de l'aménagement inté-

rieur, y compris le tableau de bord, correspondent à celles des draps.

Chvrolet dit que ses couleurs de carrosserie sont les plus riches jamais offertes dans le domaine des bas prix. Comme exemple de l'assortiment, certains choix de couleurs extérieures comprennent le noir, bleu, gris Muskoka, vert mousse, saule, bleu cascade, gris Al et gris Aldershot (métallique).

Certaines des couleurs nouvelles les plus ravissantes sont offertes sur le Bel Air. Les intérieurs deux tons de bleu, de rouge ou de rouge s'harmonisent.

Le choix de la couleur extérieure Pour des extérieurs, des ensembles exclusifs comme le bleu lantique et le bleu cascade, le chardon et le gris Muskoka, vert mousse et le vert saule, vert mousse et le gris Alaska, rouge Carteret et le gris char pour n'en mentionner que quelques-uns.

Les modèles transformables ont également l'avantage d'être de tons royaux. Dix couleurs sont disponibles, y compris le ney-drew, brun cuir de selle, la frappante nouvelle couleur rose. Les capotes s'obtiennent un choix de cinq couleurs — bleu, gris, vert et tan — pour l'ensemble de la carrosserie. Dans les intérieurs deux tons des modèles transformables ont fait usage de cuir véritable et de similicuir.

L'occupant ne manquera d'apprécier le confort de roulement supérieur des nouvelles Chevrolet. Une nouvelle méthode de suspension du moteur a été conçue pour éliminer la vibration dans le compartiment passagers. Cette suspension "Centerpoise Power", est en trois points au lieu des cinq points anciens.

Les nouveaux montants ont des pièces de caoutchouc plus souples et plus amortissant, de sorte qu'une moindre partie de la vibration est transmise à l'auto. Avec ce genre de montants, le "flotte" des hauts points de suspension. Un autre avantage est une plus grande stabilité aux commandes de conduite.

La compagnie dit que les nouvelles voitures sont plus confortables grâce à une nouvelle conception des amortisseurs qui rend la marche plus douce dans les mauvais chemins. Le "tanga" qui résulte parfois des mauvais chemins est également atténué par cette amélioration.

Plusieurs modifications des systèmes de ralenti et d'accélération, ainsi que de la cuvette essence du carburateur ont permis une plus grande efficacité de la carburation.

La Powerglide, cette populaire commande automatique de Chevrolet qui a fait ses preuves à mains de milliers de propriétaires l'an dernier, est encore offerte comme équipement facultatif à coût additionnel sur les modèles de luxe. La performance des modèles munis de la Powerglide sera encore rehaussée par un transgloveur automatique en 1952. Ce dispositif assure la plus grande efficacité d'énergie en contrôlant automatiquement l'étrangleur du carburateur suivant la charge du moteur et les conditions climatiques.

ATTENTION

Si vous devez vous contraindre au printemps, pourquoi ne pas commander dès maintenant vos portes et chassiss? Vous vous garantissez tout de suite une date de livraison car au début de la prochaine saison les demandes seront plus nombreuses. — Grande quantité de pin séché à la chaufferie. — Portes et chassiss fabriqués dans tous les modèles et vitrés à un prix avantageux. — Dix-huit ans d'expérience. — Travail soigné et garanti.

GERARD TARDIF

4e Rue.

Tél.: 597-W.

Montmagny.

L. GUILLOTINÉ

Le Courrier de Louise

Déliam Lévesque, de St-Joseph, était en visite avec son fils et sa belle-fille, M. Raymond Lévesque, de la ville et visitait également M. Luc St-Pierre, de St-Joseph, mardi dernier.

Mlle Cécile Bernier, de Berthel, était de passage dans les milles Corriveau et Bernier, Montmagny, en fin de semaine.

M. et Mme Maurice Collin se sont rendus à Toronto, cette semaine, pour visiter leur fille Collet.

Mlle Cécile Bernier, de Berthel, était à Montmagny, cette semaine.

Mlle Irène Green, s'est rendue à Québec, jeudi dernier.

M. Luc Dupuis, de St-Roch, a passé quelques heures en notre ville.

Mlle Diana Béchard, g.m.g., est de retour à Montmagny, après une semaine passée au chevet de son neveu, M. Benoît Béchard, hospitalisé au Royal Victoria à Montréal.

RECEPTION

Un coquetel fut servi, dimanche dernier, à l'occasion du mariage de Mlle Claire Corriveau, à M. Paul Beauchesne, Ing. La réception eut lieu dans le hall de l'hôtel Montmagny Inn et comptait un grand nombre d'invités. Parmi les personnes présentes, nous remarquons: Joseph Corriveau, mère de la mariée; Mlle Rita Land, Bernadette Normand, Québec; Collette Corriveau, Gaudreault, Cécile Huot, Georges Normand, Gérard et Raymond Lévesque, de St-Joseph; Raymond Bouc, Patrice Corriveau, André Corriveau, Jean-Paul Gaumond, Corriveau, fils; Gérard Corriveau, Mlle Jeannine Gaudreau, Corriveau et un grand nombre d'autres dont les noms ne s'échappent.

Prochain Mariage

Mardi, le 16 février, à 10 heures, en la chapelle de St-Martin de Montmagny, sera béni le mariage de Mlle Claire Corriveau, fille de M. Joseph Corriveau, à M. Paul Beauchesne, Ing. Les témoins sont M. le notaire et Mme Beauchesne, de Beaufort. La cérémonie religieuse, il y aura réception au Château Capelin, après quoi les nouveaux mariés partiront en voyage pour l'Ontario.

Dr Chs Guilmette

Le Dr Chs Guilmette, chirurgien, s'absentera de Montmagny, à partir de samedi, le 16 février jusqu'au lundi, le trois mars.

PROFITEZ DE NOTRE SYSTEME DE LIVRAISON PARTOUT EN VILLE

L'après-midi, 4 heures
Le matin, 11 heures

PHARMACIE BERGERON
— Téléphone: 333. — MONTMAGNY. —

NAISSANCES

ROBIN — Le 10 février, a été baptisée Marie-Jeanne-Nicole, fille d'Emilien Robin et de Georgette Bélanger. Parrain et marraine: Calixte Labonté et Jeanne Poitras.

ROUSSEAU — Le 10 février, a été baptisé Joseph-Philippe-Maxime, fils de Guy Rousseau et de Reine Grégoire. Parrain et marraine: Philippe Arseneault et Angèle Rousseau, oncle et tante de l'enfant.

MERCIER — Le 10 février, a été baptisée Marie-Annie-Pauline, fille d'Henri Mercier et d'Angèle Cloutier. Parrain et marraine: Alfred Lacombe et Annie Mercier.

ST-AMANT — Le 11 février, a été baptisée Marie-Paule-Rita, fille d'Odilon St-Amant et de Germaine Morin. Parrain et marraine: Paul-Emile Dubé et Rita Picard.

Fête à madame Onésime Ouellet

— Alerte encore à 94 ans —

Ste-Anne de la Pocatière, (D. N.C.) — Mme Onésime Ouellet de Ste-Anne de la Pocatière, comté de Kamouraska, comptait la semaine dernière, quatre-vingt-quatre ans. Une magnifique fête de famille fut organisée à sa résidence. L'assistance composée de parents et d'amis a voulu rendre un hommage tout particulier à la plus vieille citoyenne de la paroisse.

Pris part à la fête: ses neveux et nièces de Ste-Anne; M. et Mme Bertrand Forest; M. et Mme Mendoza Michaud; M. et Mme Léopold Michaud. Au nombre des amis, mentionnons, Mlle Joséphine Hudon, une amie de toujours; Mme Albert Sirois; Mlle Sirois, g.m.g.; M. Leduc de Québec; M. et Mme Camille Morad; Mlle Marie-Rose et Jeannine Morad; Mme Léopold Larivière; M. et Mme Florian Champagne; Mme Gérard Bourret; Mme Viateur Boulanger de Montmagny.

La soirée débuta par des chansons canadiennes, puis Mme Bertrand Forest lut une adresse pour lui présenter les hommages et les souhaits de bonne fête de la part de tous ses neveux, nièces, cousins, cousines et amis. Mme Forest souligna quelques phases de sa vie. Mme Léopold Michaud et Mme Mendoza Michaud lurent à leur tour un acrostiche sur les noms de Adèle Dionne Ouellet, la jubilaire.

Mme Onésime Ouelle, qui reçut en cette circonstance de nombreux cadeaux et gâteries, etc., fut très touchée de cette marque d'affection. Pour terminer cette soirée toute intime, un succulent goûter fut servi. A Mme Onésime Ouellet qui désire bien célébrer son centenaire; vœux de bonne fête et longue vie au milieu de ses parents et amis.

Trouvé

On a retrouvé sur la rue St-Joseph, mardi soir vers 11.00 heures, un briquet de bonne marque. La personne l'ayant perdu pourra le réclamer au No 5, rue St-Joseph, en l'identifiant correctement.

A toi, jeune ouvrier

Par son travail, le jeune travailleur collabore aussi avec Dieu Rédempteur. Depuis le pèché d'Adam, il y a une peine attachée au travail. Cette peine, qui se traduit par la fatigue et souvent par le dégoût, il doit l'offrir à Dieu, en union avec toutes les peines et toutes les fatigues de Jésus pendant sa vie terrestre de jeune travailleur, en union aussi avec toutes les peines et toutes les fatigues de tous les travailleurs du monde, pour le rachat et le salut de tous les travailleurs du monde et de tous les autres hommes. Son travail sera aussi une source de grâce, de vie divine, de charité dans le Corps mystique du Christ pour l'extension du règne de Jésus sur la terre.

— La J. O. C. de Montmagny.

DECES

ROYER — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 9 février 1952, à l'âge de 17 ans et 4 mois, est décédée Mlle Yvette Royer, fille de M. Pierre Royer, épicière de Ste-Apolline et de dame Rosalia Boivin. Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 13 février à 9 heures, en l'église de Ste-Apolline.

— La direction des funérailles a été confiée à la Maison Marcel Ruelland, 1, rue de la Fabrique, Montmagny.

M. Chs-A. Bergeron...

(Suite de la page 9)

grande compagnie pharmaceutique de Montréal.

M. Bergeron est né à Québec où il a fait ses études classiques et universitaires. Il obtint son baccalauréat en pharmacie, avec mention du Lieutenant-Gouverneur. En 1941, il a reçu sa licence et a pris la succession du docteur J. Gagnon, à Montmagny, où il a établi la première pharmacie professionnelle et, aujourd'hui, la mieux organisée de tout le Bas-du-Fléuve.

Il est marié depuis dix ans et père de deux enfants. Il a fait son premier voyage en Europe, à l'âge de 17 ans, lorsque son père a voulu le récompenser pour ses succès scolaires. Nous lui souhaitons bon voyage et la pleine réussite pour son invention.

L'Association...

(Suite de la page 9)

Les membres de l'Association; à midi, les congressistes furent conviés à une réception que leur offrit M. Roland Bock, président du journal "Le Canada" et président de l'Association des Marchands de bois du Canada.

Au cours des délibérations, plusieurs résolutions d'importance ont été adoptées, et nous résumons les principales.

L'Association tient au maintien des classes et des zones dans les contrats des Métiers de l'Imprimerie et demande au gouvernement provincial de les maintenir. Elle demande aux autorités fédérales d'abolir la taxe de vente sur le prix du papier-journal et qu'aucune nouvelle hausse ne soit apportée au coût déjà si excessif du papier-journal. Elle demandera aux autorités postales d'apporter un meilleur service dans diverses régions de la province.

L'Association maintiendra en 1952 sa semaine de l'Unité Canadienne, et ses concours annuels, initiative qui remonte déjà à quelques années.

Son congrès annuel — si les projets se réalisent — aura lieu à Winnipeg. La question d'un voyage en Europe, au cours de l'été, a été adoptée.

Le congrès a aussi adopté une résolution félicitant le gouvernement canadien d'avoir nommé un Canadien comme Gouverneur Général du Canada.

Le congrès de la semaine dernière groupait des membres venus de tous les coins de la province, et, une fois de plus, la presse hebdomadaire et son Association s'imposent à l'attention de la province et du pays.

Les épouses des membres ont eu l'heureuse opportunité de visiter, vendredi après-midi, les studios de Radio-Canada et de prendre part à une séance de télévision. La visite avait été organisée par M. Jean Saint-Georges, publiciste à Radio-Canada.

La bière et les municipalités

Résolution Re: Contrôle de la Bière par les Municipalités

Province de Québec, Municipalité du Village de Sayabec.

Considérant les difficultés auxquelles le Gouvernement Provincial a à faire face aujourd'hui concernant l'observance de la loi des liqueurs et pour laquelle l'Honorable Premier Ministre déclarait dernièrement qu'il aimerait voir ce problème relégué aux Antilles.

Considérant qu'il est de l'intérêt de la Province de Québec de faire signer des requêtes dans chaque paroisse afin de demander au Gouvernement à cause des abus, qui existent, la stricte observance de la loi des liqueurs.

Considérant que l'observance de cette loi dans toute sa rigueur obligerait le Gouvernement à quintupler, sinon plus son personnel de la Commission des Liqueurs, tout en maintenant une source de critiques qui lui est préjudiciable.

Considérant que ce même Gouvernement pourrait facilement se libérer de ce fardeau, en amendant sa loi des liqueurs, de manière à laisser aux municipalités rurales et aux villes de deux mille (2.000) âmes et plus où il n'existe pas de règlement de prohibition, le droit de prendre le contrôle des vins et des bières au profit des Municipalités.

Considérant que ces dites Municipalités qui se verront assurer un revenu supplémentaire, dû à ces contrôles, pourraient établir des règlements pour maintenir l'ordre et la paix chez elles, s'assurer un service de police pour faire observer les dits règlements, ce qui allégerait d'autant la responsabilité du Gouvernement concernant l'observance de cette loi.

Considérant de plus qu'avec ces revenus, elles pourraient, afin de dévier l'attention des jeunes vers ces débits de boisson, créer des terrains de jeux, des salles de récréation de tous genres, des gymnases, des patinoires à glace et roulette, voir même à l'embellissement de leur Municipalité sous toutes ses formes, sans avoir tousjours recours au gouvernement pour obtenir des subsides de toutes sortes.

Considérant que le gouvernement pourra même imposer une taxe supplémentaire de quelques sous par bouteilles, afin de compenser la perte du revenu des licences de tous genres qu'il subit dû à ce fait.

Considérant qu'il devrait être défendu aux brasseries ainsi qu'à leurs distributeurs de livrer, fournir, vendre de la bière à qui que ce soit autre qu'aux magasins municipaux ou approuvés par eux, sous peine d'une amende de \$200.00 pour chaque infraction.

Les services d'hôtellerie, d'épicerie, de club etc, seront fournis par les magasins municipaux, ce qui leur permettra de garder un contrôle et de faire observer plus facilement les règlements.

Considérant que cet amendement à la loi des liqueurs s'impose aujourd'hui, et doit être cher au cœur de tous ceux, qui tiennent à la bonne renommée de notre Province, au bien-être de nos compatriotes, à la protection de notre jeunesse et plus spécialement celle de nos jeunes filles ainsi qu'à la santé de nos jeunes enfants.

Voilà pourquoi il est proposé par M. le Conseiller Gérard Smith secondé par M. le conseiller Stanislas Lemieux et unanimement résolu que ce Conseil insiste pour que la loi des liqueurs soit amendée de manière à donner aux municipalités rurales et aux villes de 2.000 âmes et plus et n'ayant aucun référendum de prohibition en vigueur, le droit de prendre le contrôle de la bière et des vins au profit des dites municipalités ainsi que le privilège de préparer tous les règlements nécessaires à la bonne administration de la dite loi.

Que copies soient envoyées à l'Honorable Premier Ministre ainsi qu'aux principaux journaux de la Province.

— Vraie copie certifiée conforme, Camille Dumais, Sec-Trésorier

Laurent Normand

RUE DU PONT

— Tél.: 310-W3 ou 570 —

Frais funéraires et service d'ambulance, jour et nuit.

UNITE SANITAIRE DE MONTMAGNY

Semaine du 17 février 1952

Principales Activités:

Lundi, 18 février
Clinique de B. C. G., à St-Mathieu et St-Thomas.

Mardi, 19 février
NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE: 2.30 à 3.30 heures, clinique de bébés.

MONTMAGNY: Clinique dentaire, sur rendez-vous.

Mercredi, 20 février
MONTMAGNY: Clinique de B. C. G. Clinique antituberculeuse, de 1.30 à 3 heures.

Jeudi, 21 février
MONTMAGNY: Clinique de pulvéiculture, de 2 à 4 heures.

Vendredi, 22 février
MONTMAGNY: Examen scolaire. Clinique dentaire, pour tous les enfants.

Dr A. Dumas, M.H.

A VOTRE SERVICE

Réparation de toutes les marques de radio

Membre de la Corporation des Maîtres Electriciens, section des électronistes.

MONTMAGNY RADIO & ELECTRIC

16, rue St-Louis. — Montmagny. — Tél.: 534-W.

POUR BIEN VOUS SERVIR MESDAMES

Notre réduction se continue encore pour une semaine. Il faut tout vendre pour faire place à notre nouvelle marchandise. — Surveillez notre prochaine annonce.

"HARVEY WOODS"

LA MEILLEURE QUALITE DE BAS NYLON QUI SOIT
Régulier: \$1.95 pour \$1.49

Faites une visite à notre magasin où vous trouverez, mesdames, ce qu'il vous manque pour compléter votre lingerie.

Nous nous spécialisons aussi dans la confection de robes. Faites confectionner le modèle que vous désirez

Mme GERARD BOULET

34, rue St-Pierre — Tél.: 423-W — Montmagny
(A deux portes du magasin C.-A. Corriveau)

ORIGINAL GUILLOTINE